Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Un changement «axé autour de l'économique»

Lire l'article de **El-Houari Dilmi** page 3

ALGÉRIE-ETATS-UNIS

Une responsable au Département d'Etat loue les relations bilatérales

P. 4

AGRESSION CONTRE GHAZA ET LIBAN

L'armée sioniste bombarde les hôpitaux

Lire l'article de **Mohamed Mehdi** page 2

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Opérateurs, distributeurs et pharmaciens accordent leurs violons

Lire l'article de **M. Aziza** page 4

ENTRETIEN

LE PR AMINE BENYAMINA AU Le Quotidien D'ORAN

Numérisation : il faut aller doucement et modérément

Lire l'entretien réalisé par **Houari Saaïdia** page 5

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 - 18 JOUMADA EL OULA 1446 - N° 9124 - PRIX ALGÉRIE : 30 DA - ISSN 1111-2166

Agression contre Ghaza et Liban

L'armée sioniste bombarde les hôpitaux

Mohamed Mehdi

Mardi, 410e jour de l'agression contre Ghaza, le nombre de victimes de la barbarie israélienne s'est élevé à 43.972 martyrs et 104.008 blessés, a indiqué, hier, le ministère de la Santé de l'enclave assiégée. La même source a précisé que ce bilan englobe les 50 martyrs et 110 blessés, victimes des 3 massacres commis dans la journée de samedi par l'armée d'occupation.

En Cisjordanie occupée, le ministère palestinien de la Santé a annoncé le martyr de 3 jeunes hommes palestiniens sous les balles des forces de l'occupation sioniste dans le village de Muthalath Al-Shuhada au sud de la ville de Jénine, rapporte l'agence Wafa. Selon la même source, les trois martyrs sont : Raed Abderrahmane Sadeq Hanaysha (24 ans), Anwar Nidal Sabaana (25 ans) et Adnan Suleiman Tazaz'a (32 ans).

En outre, citant un porte-parole de l'UNICEF, le quotidien britannique «The Guardian» a rapporté que les forces israéliennes et les colons ont tué 171 enfants palestiniens en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023.

Concernant la situation humanitaire à Ghaza, le Réseau des ONG palestiniennes (Palestinian NGO's Network) a mis en garde, mardi, contre l'effondrement du système d'action humanitaire, en raison des restrictions imposées par l'occupation à l'accès des aides, a rapporté l'agence palestinienne Wafa.

Dans un communiqué publié mardi, «le réseau a noté que des dizaines de boulangeries et de cuisines communautaires ont cessé de fonctionner en raison des restrictions imposées par l'occupation sur l'accès aux approvisionnements alimentaires, sur lesquels la plupart des habitants de la bande de Ghaza dépendent pour leur alimentation quotidienne, après avoir perdu leurs sources de revenus», ajoute Wafa.

La même source a indiqué que «le Réseau a également mis en garde contre les conséquences graves de cette dégradation accélérée de la situation humaine et de la réalité de la vie de la population, dont la plupart souffrent de déplacements fréquents et vivent dans des tentes délabrées qui ne peuvent pas résister à la pluie, au froid et au vent».

Le Réseau a interpellé les Nations unies pour «décréter la bande de Ghaza comme région de famine», et «à porter la responsabilité morale envers cette détérioration, ainsi que sauver la vie des habitants».

Le communiqué a appelé également «à intensifier les efforts à tous les niveaux pour mettre un terme au pillage des convois d'aide (facilité par l'armée israélienne, ndlr) par des bandes organisées et pour assurer leur accès à ceux qui en sont dignes, à un moment où nos enfants souffrent de graves conditions de malnutrition qui mettent leur vie en danger».

Par ailleurs, une «source palestinienne de haut rang» citée par Wafa, «a mis en garde contre le fait de traiter ou d'aider les commerçants et les gangs impliqués à l'intérieur et à l'extérieur de la bande de Ghaza».

Cette source «a souligné que des mesures seront prises contre toute personne ayant une relation prouvée avec des commerçants et des gangs», qui exploitent la détresse des familles de Ghaza, et «sera poursuivie dans toutes les régions du monde».

ISRAËL BOMBARDE LES HÔPITAUX KAMAL ADWAN ET ABU YOUSSEF AL-NAJJAR

Mardi, l'armée d'occupation a bombardé deux établissements hospitaliers de Ghaza. L'hôpital Kamal Adwan à Beit Lahia, au nord de l'enclave, et l'hôpital Abu Youssef Al-Najjar à Rafah, au sud de Ghaza. Ce dernier a complètement été détruit, a affirmé un correspondant d'Al Jazeera.

Le journaliste a également rapporté que les forces d'occupation ont renouvelé leurs bombardements du troisième étage de l'hôpital Kamal Adwan. Le précédent bombardement a eu lieu il y a environ deux semaines.

Le directeur de l'hôpital Kamal Adwan, Hussam Abu Safiya, a déclaré à Al Jazeera : « Chaque jour qui passe, depuis le début du génocide dans le gouvernorat du Nord, la situation s'aggrave davantage», ajoutant que l'établissement «fournit des services en dessous du minimum requis» en raison des bombardements, de l'empêchement d'entrée de l'aide alimentaire et médicale, sans compter la «rareté des capacités médicales dans le gouvernorat du Nord en général et à l'hôpital Kamal Adwan en particulier», notant qu'Israël continue de «refuser l'arrivée de délégations médicales ayant des spécialités chirurgicales».

Le Dr Abu Safiya a également alerté sur le risque de décès qui menace la vie des patients. «Des cas de malnutrition ont commencé à arriver à l'hôpital – pour la plupart des enfants et des personnes âgées – en raison de la famine. Le risque de décès menace la vie des patients âgés en raison de l'épuisement des médicaments et de la propagation de la famine dans le nord de Ghaza. Des blessés perdent la vie chaque jour parce qu'il n'y a ni médecins ni médicaments à l'hôpital».

Dans le centre de Ghaza, le bombardement d'une maison dans le camp de réfugiés d'Al Bureij a fait plusieurs blessés, a indiqué un correspondant d'Al Jazeera.

Le journaliste a également rapporté le martyr de 2 personnes, dont un nourrisson, suite à un bombardement d'artillerie israélien qui a visé des maisons au nord du camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza.

Deux autres martyrs et plusieurs blessés ont été signalés également dans un bombardement israélien contre une maison du quartier d'Al-Sabra, au sud de la ville de Ghaza.

A Rafah, dans le sud de l'enclave, l'armée d'occupation a fait exploser des bâtiments résidentiels à l'ouest de la ville.

DES DIZAINES DE SOLDATS TUÉS ET BLESSÉS AU SUD LIBAN

Dans un bilan publié lundi soir, le ministère libanais de la Santé a annoncé que le nombre de victimes de la barbarie israélienne contre les civils a fait, depuis octobre 2023, pas moins de «3.516 martyrs et 14.929 blessés».

Autre bilan rendu public, mardi, par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) qui rapporte que plus de 200 enfants sont tombés en martyrs et 1.100 autres ont été blessés, depuis le début de l'agression sioniste.

Hier, mardi, l'armée d'occupation sioniste a bombardé les villes de Deir Amas, Ansariyah, Hanin, Qalila, Kfar Shuba, et Al-Sama'iyya, au sud du Liban, ainsi que le quartier de Chiyah, dans la banlieue sud de Beyrouth. Le ministère libanais de la Santé a rapporté des martyrs lors du raid israélien sur le quartier de Chiyah.

De son côté, après avoir ciblé Tel-Aviv, lundi soir, par des missiles de moyenne portée, faisant au moins 7 blessés, la résistance libanaise a mené, mardi, plusieurs attaques contre des villes du nord de la Palestine occupée et ses combattants ont été en accrochage avec des troupes sionistes dans plusieurs zones du sud Liban.

Le Hezbollah a annoncé avoir bombardé avec des missiles : la base d'entraînement de la Brigade parachutiste dans la colonie de Karmiel», la ville de Safed, un rassemblement des forces ennemies israéliennes dans les colonies d'Al-Manara, de Kfar Blum et d'Avivim.

La base militaire de Ramat David, au sud-est de Haïfa occupée, a été ciblée, «avec un essaim de drones d'attaque», a ajouté la même source, précisant «avoir atteint la cible avec précision». Le bilan des attaques du Hezbollah aggrave les pertes dans les rangs des soldats sionistes. Hier, l'hôpital Safad a confirmé l'arrivée, dans la matinée, de «3 soldats blessés suite aux combats dans le sud du Liban», rapporte Al Jazeera.

Durant la même journée, plusieurs rapports de médias israéliens ont fait état de morts et de blessés parmi les soldats sionistes au sud Liban.

Des médias israéliens ont rapporté « 5 soldats blessés - dont deux grièvement» dans l'attaque d'un site militaire par un drone lancé le matin depuis le Liban, deux autres blessés et une maison endommagée dans une attaque aux missiles sur la ville de Karmiel. De son côté, la radio de l'armée sioniste a annoncé la mort d'un soldat de la Brigade Golani et de 3 autres grièvement blessés dans des combats au sud du Liban, ainsi que la mort d'un autre soldat et de 3 autres blessés dans une attaque de drone du Hezbollah.

Dans un précédent bilan, l'armée israélienne a admis, mardi, que «11 soldats israéliens ont été blessés lors de combats dans le sud du Liban durant les précédentes 24 heures».

Par ailleurs, selon Al Jazeera, citant des sources officielles israéliennes «un millier de soldats israéliens ont été blessés depuis le début de l'opération terrestre dans le sud du Liban, début octobre dernier».

Rappelons que ce chiffre a été déjà donné, il y a quelques jours, par le service de communication du Hezbollah.

ANALYSE

Mustapha Aggoun

La carte des sionistes, hégémonie et illusions

La présentation par Benjamin Netanyahou de la carte du «nouveau Moyen-Orient» lors de son discours à l'Assemblée générale des Nations unies reflète une ambition qui dépasse les frontières de la simple diplomatie régionale. Ce projet de refonte géopolitique, basé sur la normalisation des relations avec plusieurs États arabes, s'inscrit dans une logique d'hégémonie israélienne et de domination politique et économique dans la région. Derrière ce processus de normalisation, se cache une intention plus profonde : celle de redessiner l'échiquier moyen-oriental en faveur d'Israël, tout en marginalisant la question palestinienne.

Netanyahou ne fait pas promouvoir la paix, il cherche à imposer une réorganisation stratégique qui renforcerait la position dominante de cette entité, soutenue par un vaste projet américain.

Ce «nouveau Moyen-Orient» fait écho à des tentatives passées, souvent dictées par des puissances coloniales cherchant à redessiner les frontières pour asseoir leur influence. L'histoire du Moyen-Orient est jalonnée de telles interventions, du partage de l'Empire ottoman après la Première Guerre mondiale, aux interventions américaines et européennes au cours du 20e siècle. La carte que présente Netanyahou s'inscrit dans cette continuité de manipulation des frontières pour favoriser des intérêts extérieurs. Ce projet, présenté comme une avancée vers «la paix», repose sur l'exclusion des Palestiniens et la tentative d'ignorer leur résistance à l'occupation, qui dure depuis plus de sept décennies.

La carte des sionistes n'est pas seulement un document géographique, mais une vision politique. Derrière elle, se profile un agenda qui converge avec les intérêts stratégiques américains au Moyen-Orient. Après les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis ont intensifié leur influence dans la région sous le couvert de la «guerre contre le terrorisme». Cette guerre a servi de prétexte pour redéfinir les alliances, renforcer certains régimes autoritaires et légitimer des interventions militaires qui ont souvent exacerbé les tensions régionales. Le projet du «Grand Moyen-Orient» proposé par les États-Unis avait pour objectif de remodeler les régimes politiques en place, sous prétexte d'instaurer la démocratie, mais aussi de garantir une influence continue sur les ressources énergétiques et les routes stratégiques.

La carte présentée par Netanyahou résonne donc comme une suite logique de cette politique américaine. La normalisation avec certains pays arabes, comme les Émirats arabes unis, Bahreïn, Maroc et potentiellement l'Arabie saoudite, est orchestrée sous l'égide des États-Unis, qui cherchent à renforcer un axe pro-occidental face aux mouvements de résistance dans la région. Ce processus vise à isoler la résistance palestinienne et à contenir ses alliés, tout en ouvrant la voie à une intégration régionale d'Israël. Ce projet ignore les réalités historiques et politiques du Moyen-Orient, notamment l'importance de la Cause palestinienne pour la stabilité de la région.

L'opération «Déluge d'Al-Aqsa», lancée par le Hamas en octobre 2023, s'inscrit directement en réponse à ces tentatives de liquidation de la Cause palestinienne. Pour le Hamas, et d'autres mouvements de résistance, cette normalisation équivaut à une trahison de la lutte palestinienne, un abandon des droits des Palestiniens et une reconnaissance tacite de l'occupation israélienne. L'action militaire du Hamas vise à rappeler que toute tentative de paix qui exclut les aspirations légitimes du peuple palestinien est vouée à l'échec. La résistance palestinienne, qu'elle soit politique ou armée, ne peut être ignorée dans la construction d'un avenir pour le Moyen-Orient.

Le projet de paix proposé par Netanyahou repose sur une illusion : celle que la force et les accords bilatéraux avec des États arabes suffiront à garantir la sécurité et la stabilité. Cette approche de «paix par la force» ignore les souffrances quotidiennes des Palestiniens sous l'occupation, leur dépossession, ainsi que l'importance de leur cause pour une grande partie des peuples arabes et musulmans. Elle néglige également les réalités historiques de la région, marquées par des décennies de résistance à l'oppression coloniale et à l'occupation étrangère. La paix ne peut être imposée par des cartes redessinées ou des alliances stratégiques ; elle doit être fondée sur la justice, la reconnaissance des droits des peuples, et la fin de l'occupation. L'alliance actuelle entre certains régimes autoritaires arabes et Israël, sous le parrainage des États-Unis, révèle un autre aspect préoccupant. Ces régimes, qui cherchent à maintenir leur pouvoir face à des aspirations populaires de liberté et de justice, voient en Israël un allié dans la lutte contre l'influence de l'Iran et des mouvements islamistes. En s'alliant avec Israël sans obtenir de concessions sur la question palestinienne, ces régimes risquent de perdre leur légitimité aux yeux de leurs propres populations. La question palestinienne reste un point de ralliement crucial pour beaucoup dans le monde arabe, et ignorer ce fait pourrait entraîner une déstabilisation interne.

En fin de compte, le projet de «nouveau Moyen-Orient» présenté par Netanyahou, en collaboration avec les États-Unis, n'est qu'une énième tentative d'imposer une hégémonie étrangère dans une région qui a longtemps souffert de telles interventions. La paix véritable dans cette région ne pourra émerger que lorsque les droits des Palestiniens seront pleinement reconnus, et que les aspirations légitimes des peuples du Moyen-Orient à l'autodétermination et à la justice seront respectées. Tant que ces éléments seront ignorés, toute carte ou accord sera voué à échouer, face à la réalité de la résistance et des luttes pour la liberté.

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité» - Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger - Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz / programmation.regie@anep.com.dz / agence.oran@anep.com.dz / agence.annaba@anep.com.dz / agence.ouargla@anep.com.dz / agence.constantine@anep.com.dz

Remaniement ministériel

Un changement «axé autour de l'économique»

Quelques heures après le remaniement ministériel opéré lundi après-midi par le président de la République, les ministres nommés ont commencé, dès hier mardi, à prendre leurs fonctions.

El-Houari Dilmi

Pour l'économiste Mohamed Achir, le remaniement ministériel opéré par le président de la République est basé sur «une nouvelle stratégie et un nouveau plan d'actions dans le cadre de l'exécution de son programme et de ses engagements électoraux », a-t-il souligné. Intervenant hier mardi, sur les ondes de la Radio nationale, Mohamed Achir a estimé que ce changement «est essentiellement axé autour de l'économique, occasionnant la reconfiguration de certains ministères», a-t-il indiqué. Achir a également expliqué que «ce remaniement, attendu, répond à la vision du président de la République à réaliser ses engagements tenus lors de sa campagne électorale et concrétiser les promesses lancées dans son programme politique». Toujours selon l'économiste, le président de la République entend «doter certains départements ministériels de moyens appropriés afin de mettre à exécution les grands projets, notamment en dotant le secteur de l'énergie d'un ministère de souveraineté et qui s'inscrit dans un contexte énergétique mondial particulier», a-t-il argumenté.

REGAIN D'INTÉRÊT POUR LES MINES

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a été élevé au rang de ministre d'Etat, avec la création d'un Secrétariat d'Etat chargé des mines.

Le président Tebboune a, selon l'hôte de la Radio, «une vision stratégique pour valoriser le secteur de l'énergie, étant donné son importance, et ce, dans le sillage de diversifier l'économie, notamment le secteur minier, considéré, désormais, comme un secteur stratégique dans la politique de développement des exportations hors hydrocarbures». Et de poursuivre : «globalement, l'énergie et les mines constituent deux secteurs stratégiques qui connaissent de grands projets structurants, à même de créer un phénomène d'entraînement pour d'autres secteurs, citant au passage les mégaprojets des complexes de phosphate (Bled Hedba), du fer (Gara Djebilet) et de zinc (Amizour)».

BOOSTER LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Toujours selon Mohamed Achir, «le commerce extérieur peut être un levier pour soutenir la production nationale», précisant que «c'est un secteur qui requiert une politique de commerce international qui appelle au développement de la consommation domestique». Car, dit-il, «on ne peut décloisonner les deux secteurs : «nous sommes dans une chaîne de valeur internationale où tous les maillons de la chaîne de diversification de l'économie sont liés», a-t-il relevé, prônant de «ne pas se limiter à des mesures serrées dans une stratégie globale, mais avoir une politique économique intégrée qui va appuyer la production nationale». Une politique du commerce extérieur, a recommandé l'expert, «nécessite aussi une politique de change adéquate». «Il faut gérer le taux de change de façon qui réponde justement aux objectifs tracés dans le programme de diversification de l'économie, surtout en ce qui concerne la remontée des filières», a-t-il indiqué, relevant au passage qu'«il y a, là, un choix des filières à valoriser, tant en terme d'une stratégie de substitution des importations qu'en terme d'une stratégie de pénétration dans les marchés à l'international».

Pour l'invité de la Radio, il s'agit d'un «packaging de stratégies coordonnées et cohérentes qui sont planifiées et qui prennent en considération à la fois les besoins du commerce extérieur pour l'industrie et la consommation, pour notamment faciliter l'importation dans certains créneaux et protéger le produit national», a-t-il conclu.

Raïna Raïkoum

Sid Lakhdar Boumediene

UN SOIR, UN IDIOT À L'OPÉRA

La culture ne vient pas à vous facilement, elle exige un travail et une constance et ne vous donne les clés d'entrée dans son monde qu'à cette condition.

J'ai reçu, hier soir, une leçon bien méritée de sa part qui m'a rappelé ce que j'avais oublié. Tout part de deux cadeaux pour une entrée à un spectacle à l'Opéra de Paris pour le départ vers un autre poste de mon algéroise.

Pour un tel moment dans un monument prestigieux, la culture vous fait savoir, dès le départ, que vous n'y étiez invités qu'au prix exorbitant des billets d'entrée. Bien entendu que ce prix dénonce son côté le plus répréhensible par l'exclusion de ceux qui n'en ont pas les moyens, mon propos dans cette chronique est tout autre.

La culture veut prouver que ce n'est pas une excuse pour ceux qui ont tourné le dos volontairement, par ennui ou par refus de faire l'effort de la comprendre lorsqu'elle essaie de vous élever au-delà de l'écoute de Taylor Swift sur Spotify ou sur les K7 de ma génération pour les Beatles.

Ce soir-là, elle voulait éprouver mes capacités dans les sphères hautes de son domaine, les plus hermétiques et les plus difficiles à comprendre et à en tirer plaisir, plus facilement arraché lorsqu'il s'agit de littérature ou de peinture.

Dès la première demi-heure, je me suis senti humilié et accablé. Un très fort sentiment m'avait envahi. Un de ceux que vous ne voulez pas voir, de ceux qu'on devine et qui vous accable. Je connaissais son effrayant verdict depuis plusieurs décennies par mon ancien métier.

C'était le spectacle que donnait le cancre du fond de la classe au bout d'un quart d'heure de cours qui lui était impossible de supporter s'il ne prenait pas sa dose d'antidépresseur, le bavardage.

Ce terrible sentiment, je l'ai eu, ce soir-là, je m'ennuyais !!!

Je ne comprenais rien si ce n'est voir des pirouettes, encore des pirouettes, toujours des pirouettes qui semblaient ne jamais vouloir s'arrêter. Les situations comme les décors défilaient sur la scène, ils étaient totalement opaques dans leur compréhension.

Au cours du second acte sur les trois de l'œuvre, tout s'est subitement éclairé. J'avais totalement oublié ce que j'avais pourtant redécouvert avec mes étudiants en arts appliqués sans en être le professeur de tous les arts mais de droit.

J'avais oublié tous les articles que j'avais publiés, notamment en 2020. Il ne faut jamais se risquer à écouter ou voir une œuvre lyrique sans en avoir un minimum de connaissances. J'avais compris que si j'étais un idiot à l'Opéra ce soir-là, c'est que je n'avais pas fait l'effort de consulter une documentation qui me fasse connaître l'œuvre dans son histoire, elle-même dans un contexte historique et la vie et la production d'un auteur. Pour les airs d'opéra classique, mon apprentissage avait été facilitée par leur écoute mille fois répétée tant ils étaient célèbres. J'ai pu y entrer car la connaissance de l'opéra de Carmen ou de Figaro est préparée depuis l'enfance. Surtout lorsque les œuvres sont tirées de romans aussi connus que Tintin et Milou. L'approfondissement de la connaissance permet alors de donner une pleine dimension au plaisir qui est sublime.

De retour à la maison, avant de dormir, malgré l'heure tardive, je me suis jeté sur une compilation de textes à propos de Mayerling, l'œuvre présentée en ballet.

Et là, mes chers lecteurs, tout s'était éclairé, je venais enfin de comprendre le sens des pirouettes et l'histoire déroulée par les différents tableaux qui se succédaient.

Miraculeusement, chaque pirouette, chaque note de la musique de l'œuvre interprétée par un majestueux orchestre m'apparaissaient comme la magie d'un matin naissant. J'avais redécouvert combien ces pirouettes servaient magnifiquement l'œuvre. Chacune d'elles évoquait tous les sentiments humains qui s'expriment à travers l'histoire racontée, la colère, l'amour, les ambitions et les drames.

J'avais enfin pu être admiratif rétroactivement devant une virtuosité de danse acquise pendant des années et répétée pendant des dizaines de semaines pour pouvoir aboutir à ce magnifique spectacle. C'était le résultat extraordinaire d'un travail acharné.

Je venais de voir le drame du suicide du fils de l'empereur François-Joseph 1er d'Autriche et de son épouse, la merveilleuse Sissi, celle pour laquelle tant d'Algériens aussi bien que le monde entier étaient scotchés devant un écran de télévision. Qui ne se souvient pas de cette merveilleuse interprétation de Sissi l'impératrice par la sublime Romy Schneider ?

Son fils, comme sa maîtresse, furent retrouvés morts dans le pavillon de chasse, Mayerling, voilà pourquoi le titre du ballet. Les raisons des deux suicides, en étaient-ils ?, n'ont jamais été élucidées. Voilà pourquoi la culture ne vous ouvre jamais ses portes aussi facilement sans que vous lui prouviez votre travail et envie de vous cultiver. Contrairement à une idée si facilement répandue, la sensation créée par la vue et l'écoute d'une œuvre ne suffit pas.

Voilà pourquoi nous pleurons notre insouciance de jeunesse à ne pas être entrés dans sa connaissance et prendre sur soi l'effort qui nous semblait impossible à cette époque de la vie.

Rien n'est pourtant définitif, je venais de découvrir à mon âge, la beauté d'un ballet qui vaut les centaines d'heures que nous passions à jouer au football. Mais malgré tout, la culture doit faire un effort pour nous laisser venir à elle. Si l'exorbitant prix des billets a été plus facile à subir car offerts, la canette de coca à l'entracte pour 5 euros nous prouve qu'elle a, elle aussi, beaucoup d'efforts à faire. L'édifice est somptueux mais, lui, je l'avais découvert auparavant en visite guidée. À lui seul il est un moment de jouissance culturelle offerte par le très grand et talentueux architecte, Charles Garnier. Hier soir, je suis allé dormir un peu moins inculte.

Nouveaux portefeuilles et nouvelles compétences nationales

Le dernier remaniement du gouvernement a vu la création de nouveaux portefeuilles ministériels outre la nomination de nouvelles compétences nationales.

A ce titre, le président de la République a renouvelé sa confiance en certains membres du Gouvernement, notamment les ministres régaliens. Il a également nommé de nouvelles compétences nationales en qualité de ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat tout en décidant de nommer le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale.

De plus, un nouveau poste de ministre d'Etat a été crée et attribué au ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et au ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Le nouveau Gouvernement a vu la nomination de M. Lotfi Boudjemaa, ministre de la Justice, garde des Sceaux, en remplacement de M. Abderrachid Tabi, appelé à d'autres fonctions, ainsi que la nomination de M. Mohamed Seghir Saâdaoui, ministre de l'Education nationale et M. Zouhir Ballalou, ministre de la Culture et des Arts.

Parmi les nouvelles compétences nationales au sein du nouveau Gouvernement, figure M. Mustapha Hidaoui, qui a été nommé ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, outre, M. Walid Sadi, nommé ministre des Sports et M. Sid Ali Zerrouki, ministre de la Poste et des Télécommunications.

Le nouveau Gouvernement a en outre, vu la nomination de M. Sifi Ghrieb, ministre de l'Industrie, de M. Mohamed Boukhari, ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que M. Mohamed Meziane, qui a été nommé ministre de la Communication et M. Saïd Sayoud, ministre des Transports, en remplacement de M. Mohamed El Habib Zahana, appelé à d'autres fonctions.

Aussi, Mme Houria Meddahi a été nommée ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, Mme Nadjiba Djilali ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et M. Noureddine Ouadah ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. En vertu du même décret présidentiel, le président de la République a chargé des membres du Gouvernement d'autres portefeuilles ministériels. Ainsi, l'ancienne ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a été nommée ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, l'ancienne ministre de la Solidarité, Mme Kaoutar Krikou, a été nommée ministre des Relations avec le Parlement, tandis que l'ancien ministre de l'Economie de la connaissance, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a été nommé ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Il a été en outre créé, en vertu du même décret présidentiel, un ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, tout en chargeant M. Mohamed Boukhari de sa gestion, outre la création d'un ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national qui sera dirigé par M. Tayeb Zitouni.

Le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a été doté d'un secrétariat d'Etat chargé des Affaires africaines, dont la gestion a été attribué à Mme Selma Bakhta Mansouri, outre la nomination de M. Sofiane Chaib en qualité de secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger. En outre, un secrétariat d'Etat chargé des Mines, a été créé auprès du ministre de l'Energie, dont la gestion sera assurée par Mme Karima Tafer. Pour sa part, Noureddine Yassaa a été nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, un poste crée également en vertu du décret présidentiel. Un ministère délégué chargé de la Production pharmaceutique a été crée auprès du ministère de l'Industrie, lequel sera dirigé par M. Fouad Hadji. Le remaniement a concerné également le ministère de la Jeunesse et des Sports, devenu désormais deux départements ministériels: l'un pour la Jeunesse et l'autre pour les Sports.

Le président de la République a renouvelé sa confiance en M. Taha Derbal pour diriger le ministère des Ressources en eau dont le nom était ministère de l'Hydraulique avant ce remaniement. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a, quant à lui, été touché par ce remaniement en lui rajoutant le secteur de la Pêche. Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat est devenu ministère du Tourisme et des Métiers de l'artisanat.

Approvisionnement en produits pharmaceutiques

Opérateurs, distributeurs et pharmaciens accordent leurs violons

Pour assurer une disponibilité des produits pharmaceutiques et «éliminer» certaines tensions qui se manifestent sporadiquement sur le marché, les trois organisations professionnelles, à savoir, l'Union nationale des opérateurs de pharmacie (Unop), l'Association des distributeurs pharmaceutiques algériens (Adpha) et le Syndicat national des opérateurs de pharmacies d'officine (Snapo) ont décidé d'accorder leurs violons pour se lancer dans une nouvelle dynamique.

M. Aziza

Et ce, en se basant sur une meilleure coordination entre eux pour garantir une plus grande fluidité du fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique ainsi qu'à une meilleure qualité du service rendu au patient sur l'intégralité du territoire national.

C'est ce qu'a été évoqué dans un communiqué conjoint, rendu public par l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (l'Unop), l'Association des distributeurs pharmaceutiques algériens (l'ADPHA) et le Syndicat national des pharmaciens d'officines (SNAPO). Les concernés ont tenu une réunion de travail en date du 12 novembre à Alger, au cours de laquelle ils ont échangé analyses et réflexions au sujet de questions et préoccupations professionnelles communes. Les trois organisations ont ainsi opté pour une concertation plus approfondie entre eux de nature à les aider à mieux travailler ensemble et à trouver des solutions concrètes aux difficultés de toutes sortes auxquelles elles se trouvent confrontées sur le terrain.

Et d'exprimer leur engagement pour le maintien et le renforcement du dialogue actif avec les autorités publiques compétentes. Et ce, dans l'objectif de développer la production nationale et la disponibilité des produits pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire national et pour le bien des patients. Il faut rappeler qu'après chaque problème de disponibilité ou de tension sur des médicaments et des dispositifs médicaux, les acteurs du secteur se renvoient la balle.

Parfois, ce sont les distributeurs qui sont pointés du doigt et d'autres fois, ce sont les opérateurs. Ce consensus et cet engagement pour travailler ensemble et approfondir la collaboration entre ces trois organisations ne peuvent que garantir une meilleure flexibilité du fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement et le développement davantage du secteur pharmaceutique. Bien évidemment, comme l'indiquent les rédacteurs du communiqué, pour atteindre les objectifs assignés, il faut, selon les trois organisations, «assainir définitivement les pratiques malsaines».

Affirmant que ce secteur d'activité relatif au pharma a atteint «un niveau de performance» et «un niveau d'organisation appréciable». Ils affirment en outre, qu'à la base, le système de régulation qui régit le secteur est en tous points aligné sur les meilleurs standards internationaux.

Ils estiment, par ailleurs, que «la concurrence saine entre les acteurs, que ce soit au stade de la production, de la distribution ou au stade de l'officine, est une réalité avérée». Mais ils reconnaissent, qu'à côté de tous ces progrès incontestables, il demeure toujours un certain nombre de pratiques malsaines bien identifiées qui, sous couvert de course effrénée aux parts de marché, sont source in fine de dysfonctionnements préjudiciables pour la disponibilité des produits sur notre marché, dont il est nécessaire de les bannir. Concernant le secteur, en général, les trois organisations ont estimé que «l'industrie pharmaceutique est l'une des rares au sein de notre économie à être encadrée de manière aussi étroite et précise dans tous ses segments».

En enchaînant «une des rares où la transparence des opérations est garantie, où les prix publics sont affichés et respectés d'un bout à l'autre du réseau de production et de commercialisation». Et «l'une des rares à ne donner aucune prise à l'informel, dont on sait qu'il gangrène une grande partie des autres activités».

Entrepreneuriat

Répondre aux nouveaux défis économiques

Les activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat ont débuté, lundi à Alger, dans le cadre des efforts visant à encourager les jeunes à lancer leurs propres projets, à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et à mettre en avant son rôle pivot dans la construction d'une économie durable.

Cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 24 novembre, connaît une large participation, avec plus d'un million de participants attendus, notamment des entrepreneurs, des porteurs de projets, des étudiants universitaires, ainsi que les bénéficiaires des programmes de soutien assurés par l'Etat dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la semaine au Centre International des Conférences (CIC) à Alger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, dans une allocution lue en son nom par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, "à continuer à saisir les opportunités offertes dans votre pays, en bravant les difficultés par la persévérance et la détermination", exprimant sa conviction que "la réalisation de l'essor économique escompté passe par la confiance de l'Etat en ses jeunes et en leurs capacités à être acteurs du changement et parties prenantes du développement national".

Le président de la République a affirmé que l'organisation de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat "avec la participation de plus d'un million de jeunes à travers tout le pays témoigne de la confiance des jeunes en la volonté politique sincère et pragmatique de soutenir le monde de l'entrepreneuriat et des start-up, en vue de répondre aux nouveaux défis économiques".

Pour le Président de la République, cet événement est l'occasion "de célébrer l'esprit entrepreneurial et de soutenir la créativité et l'innovation chez les jeunes pleinement engagés dans la dynamique de notre pays pour l'édification d'une économie diversifiée, ouverte et durable". Le président de la République a annoncé, à cette occasion, "l'organisation d'un concours national des meilleures start-up pour honorer les réalisations des jeunes dans l'Algérie nouvelle où les ambitions peuvent se concrétiser".

Concernant le programme de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie, il a fait savoir que chaque journée sera consacrée à l'étude et au débat d'un thème.

La deuxième journée a été consacrée à la formation sur l'innovation et la transition numérique et la troisième aux incubateurs et plans d'investissement.

Une autre journée sera dédiée au renforcement des compétences des entrepreneurs en matière de marketing et de création d'entreprises, suivie d'une autre réservée aux fonds de soutien aux entreprises et à la présentation des projets.

La clôture de l'évènement sera marquée par des cérémonies de distinction des lauréats des concours. Cette manifestation vise à former près de d'un million de jeunes dans divers aspects de l'entrepreneuriat. Lors de la première édition en 2022, 110.000 participants avaient été formés, contre 700.000 participants lors de la deuxième édition en 2023.

De son côté, Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a insisté sur le rôle central de l'entrepreneuriat dans le développement de tous les secteurs économiques, particulièrement dans le domaine industriel. Il a affirmé que l'Algérie ne peut se contenter du secteur des services pour réaliser la croissance économique.

Il est impératif d'encourager l'entrepreneuriat industriel qui, a-t-il dit, constitue un pilier essentiel pour réaliser la diversification économique et réduire la dépendance aux secteurs traditionnels.

M. Moula a appelé les entrepreneurs porteurs d'idées novatrices dans le domaine industriel à se rapprocher du Conseil pour mettre en place un plan d'action et partant créer des projets industriels à même de dynamiser l'économie nationale.

Algérie-Etats-Unis

Une responsable au Département d'Etat loue les relations bilatérales

La sous-secrétaire d'Etat américaine à la sécurité civile, à la démocratie et aux droits de l'Homme, Mme Uzra Zeya a mis en avant, lundi, l'importance du partenariat entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, relevant l'engagement des deux pays à œuvrer ensemble à promouvoir les libertés fondamentales et à valoriser les droits de l'Homme.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en compagnie de la sous-secrétaire d'Etat américaine aux affaires du Proche-Orient, Mme Barbara Leaf, Mme Uzra Zeya a précisé que cette rencontre avait permis «de procéder à l'évaluation des relations entre les deux pays, notamment dans le domaine sécuritaire», ajoutant : «nous avons réaffirmé notre engagement à œuvrer ensemble pour promouvoir les libertés fondamentales».

Lors de cette rencontre, il a également été question de «souligner les progrès historiques réalisés par les deux pays dans le domaine de la coopération commerciale ainsi que dans la lutte contre le trafic de drogue, le terrorisme et la traite des êtres humains», a-t-elle ajouté.

A ce propos, elle a salué «la consolidation des relations entre les deux peuples outre le renforcement des liens diplomatiques entre les deux pays, en œuvrant à relever les défis que connaît la région».

«Nous faisons face à une recrudescence historique des déplacements forcés, et nous saluons les efforts des autorités algériennes qui s'emploient ardemment à résoudre la question de la migration clandestine de manière sûre, fluide et humaine», a soutenu Mme Uzra.

Et de poursuivre dans ce sillage: «Nous savons pertinemment que notre partenariat bilatéral est essentiel à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité de l'Afrique du Nord, de la région du Sahel et de son voisinage», ajoutant que «notre coopération bilatérale se renforce, car nous sommes d'accord sur la valorisation des droits de l'Homme».

Bruxelles

Sonatrach et Sonelgaz participent à la Semaine européenne de l'hydrogène

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, participent aux activités de la Semaine européenne de l'hydrogène, dont le coup d'envoi a été donné lundi à Bruxelles.

La participation du groupe Sonatrach vise à "renforcer la coopération avec les partenaires internationaux et à échanger des expériences et des connaissances en matière de technologies de l'hydrogène, à même de contribuer à l'accélération de la transition énergétique et la réalisation du développement durable", indique un communiqué du groupe public.

Cette participation reflète également l'engagement de Sonatrach à investir dans l'industrie de l'hydrogène dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer la place des énergies renouvelables dans son mix énergétique et à réduire son empreinte carbone, selon le communiqué.

Par ailleurs, Sonelgaz a indiqué, dans son communiqué, que sa participation à cet événement représente "une étape stratégique importante dans les efforts de l'Algérie pour opérer une transition vers les énergies propres et renforcer la coopération internationale dans le domaine des énergies renouvelables".

Par sa présence à cet événement régional, Sonelgaz entend réaffirmer son rôle de leader dans le secteur de l'énergie et mettre en lumière ses projets en cours dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène, ajoute-t-on de même source. Lors des sessions de ce forum, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab est intervenu par visioconférence pour présenter un exposé global sur la stratégie de l'Algérie dans le développement du secteur de l'hydrogène, mettant en lumière les vastes potentialités de l'Algérie en la matière.

L'Algérie aspire à jouer un rôle pionnier dans la production de l'hydrogène vert en s'appuyant sur ses vastes ressources en énergies renouvelables et sur sa position stratégique, qui en fait un partenaire clé pour approvisionner le marché européen en cette énergie propre, souligne le ministre.

La Semaine européenne de l'hydrogène est le principal évènement annuel dédié aux technologies de l'hydrogène, et rassemble des acteurs internationaux majeurs, des décideurs et des parties prenantes du secteur.

Cet évènement, qui se poursuivra jusqu'au 22 novembre courant, compte plus de 200 intervenants et propose plus de 25 séances-débats abordant les évolutions de l'industrie de l'hydrogène, les innovations techniques et les perspectives futures de cette énergie propre.

Cette session met l'accent sur le rôle vital de l'hydrogène dans la transition énergétique mondiale, tout en passant en revue les défis liés à la décarbonisation dans divers secteurs et sa contribution à la réduction des émissions de carbone.

ENTRETIEN

Le Pr Amine Benyamina au Le Quotidien

Numérisation : il faut aller doucement et modérément

Entretien réalisé par Houari Saaïdia

Dans un long entretien de deux pages paru dans ces mêmes colonnes le 8 mai 2023 avec le sous-titre : «Je ne suis pas de ceux qui piétinent leur diplôme algérien une fois arrivés là-bas», le célébrissime psychiatre-addictologue Pr Amine Benyamina concluait son entretien accordé au Le Quotidien d'Oran avec cet appel humble et plein d'espérance : «J'appelle de tous mes vœux les responsables des deux côtés pour qu'il y ait un cadre institutionnel afin de faciliter les collaborations. La mise en place d'un tel cadre nous permettra à coup sûr de coopérer avec nos confrères algériens dans tous les segments pratiques, académiques et scientifiques liés à la psychiatrie… Pour ma part, je ferai tout ce qui est en mon possible pour intervenir aussi bien auprès des académiques qu'auprès des politiques… Je veux donner à mon pays d'origine, l'Algérie, sans rien attendre en retour, car elle m'a déjà tant donné». C'était en marge d'une session de formation sur des thèmes pointus en relation avec les addictions initiée par une boîte privée, Djazaïr Health, spécialisée dans la formation médicale et l'évènementiel médical, qu'il avait eu à animer au profit de plusieurs psychiatres addictologues algériens, lequel séminaire avait eu pour cadre Liberté Hôtels Oran. Vendredi 15 novembre, c'était le come-back. Dix-sept mois plus tard, dans le même espace Liberté toujours libre et disponible pour la science, l'art et la culture. Et qui se fait toujours honneur d'accueillir des Algériens d'élite qui se sont fait un nom à travers le monde. Quel qu'en soit le domaine d'excellence. Tout en se faisant un devoir de leur rendre hommage au passage. Par reconnaissance, par fierté surtout. «Quel qu'en soient la passion ou le métier : le sport ou la culture, l'art ou la littérature, le théâtre ou le cinéma, la mode ou la couture, la politique ou l'économie, le droit ou la technologie, la science ou la poésie, tout Algérien qui incarne un modèle de réussite dans le monde en son domaine mérite au moins qu'on lui exprime notre fierté et notre reconnaissance morale en tant qu'Algériens. Qu'elles soient invitées par Liberté Oran ou de passage, ces personnes-là ne peuvent et ne doivent passer inaperçues à notre sens. Et c'est le strict minimum qu'on leur doit», souligne humblement Mohamed Afane, que l'on ne présente plus… Le grand psychiatre-addictologue était de retour à Oran, ville où il est né, a grandi et a eu son diplôme de médecin, et ce pour le même mobile qu'il y a une année et demie : une formation à l'intention de psychiatres addictologues algériens. Mais, cette fois-ci, dans un cadre beaucoup plus intéressant et officiel puisqu'il s'agit d'un cycle de formation qui porte le sceau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avec l'appui de MedN, réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions créé en 2006 pour promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances entre pays du pourtour méditerranéen et pays européens membres du Groupe Pompidou et donateurs (Echange Nord-Sud et Sud-Nord) mais également au sein des pays du pourtour méditerranéen (Échange Sud-Sud). Avec son collègue Bish Michael, psychiatre-addictologue et par ailleurs médecin coordonnateur du CSAPA «La Maison des Addictions», le Pr Amine Benyamina avait été ainsi appelé dans le cadre de ce «séminaire national de renforcement des capacités pour les professionnels des centres de traitement des addictions». Son vœu le plus cher s'est exaucé donc : le cadre institutionnel de collaboration est bien là. Il s'est mis en place en un temps très court. «J'aime cette particularité en Algérie : on omet parfois de faire une certaine chose. Mais une fois l'on s'y décide, on la fait très rapidement et bien correctement», remarque le Professeur Benyamina, visiblement heureux de pouvoir désormais se donner à fond pour l'Algérie maintenant que le cadre y est. «C'est que du bonheur d'être là à échanger et à apprendre les uns des autres avec mes frères et confrères algériens !», s'en réjouit celui qui a acquis la gloire, la vraie, l'authentique pas celle du prêt-à-porter, des agendas et autres profils biaisés, par la Science, l'objectivité, l'empirisme et la «Psychanalyse du feu», et non pas par le verbe qui est fait pour chanter et séduire et qui rencontre rarement la pensée… Celui qui n'a jamais été complexé encore moins obnubilé par sa proximité avec l'Elysée au point de vendre son âme.

Petit entretien autour d'un café avec le Professeur Amine Benyamina dans un petit coin sympathique de l'Hôtel Liberté, dimanche matin, quelques petites heures avant son vol de retour vers Paris…

Le Quotidien d'Oran : ***Petite synthèse sur ce séminaire si vous permettez bien ?***

Professeur Amine Benyamina : Nous avons eu l'honneur, le docteur Bish et moi, d'avoir pris part à ce séminaire pour un partage d'expériences plutôt qu'une formation descendante. La cible était les promotions sortantes des Centres intermédiaires de soins en addictologie (Cisa) algériens qui ont bénéficié d'une formation en psychiatrie-addictologie à Oran, ville choisie à cet effet dans le cadre d'un programme national mis en œuvre par le ministère de la Santé. Si je ne m'abuse, on aurait remis des diplômes à une trentaine de médecins. A l'occasion de ce séminaire de deux jours, on a été accueillis par le vice-doyen de l'EHU du 1er Novembre 1954, que je remercie vivement au passage, ainsi que par la délégation ministérielle conduite par le Pr Mohamed Chakali, sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère de la Santé. Ça s'est déroulé dans de très bonnes conditions. On a ainsi mis en place conjointement un programme pour répondre à la question d'échange d'expériences et avons, à cet effet, exposé de notre côté le modèle de prise en charge français qui se décline sous trois niveaux, à savoir : hospitalier et médico-social, ambulatoire et libéral. On s'est longuement attardés sur la notion de prévention, qui n'est pas tout à fait claire ni ici ni ailleurs. C'est tout l'enjeu de la Santé de demain. On a abordé aussi un sujet d'actualité qui préoccupe tout le monde aujourd'hui : l'addictologie aux écrans. J'ai eu l'occasion de remettre au Président français, Emmanuel Macron, un rapport où j'avais présenté les grandes lignes de cette question et un ensemble de recommandations. A mon sens, l'expérience peut être facilement translatée sur l'Algérie, tant la problématique, le diagnostic et le traitement requis sont les mêmes à quelques détails près. Mais, à mon avis, le plus important dans le séminaire, c'était le débat interactif. On a débattu presque de tout, et dans les détails : le type de produits, la situation clinique, les difficultés rencontrées par les uns et les autres… Je dois reconnaître que les responsables du ministère de la Santé étaient très coopérateurs et réceptifs. J'étais par ailleurs très surpris par la maturité avec laquelle ces jeunes médecins travaillent et assurent leurs tâches, avec une si grande passion. Ils nous ont éclairés sur la diversité des profils cliniques. On a hélas tous les profils en Algérie, d'après ce que nous avons appris, avec toutefois une prévalence moins importante qu'ailleurs. On y trouve de tout : l'alcool, le tabac, le cannabis, les opiacés, les alcaloïdes, les amphétamines et dérivés de synthèse, le protoxyde d'azote… Mais à côté de la consommation de produits psycho-actifs, il y a aussi les addictions comportementales tels que les jeux de hasard et d'argent, la surconnexion aux écrans entre autres habitudes qui provoquent un dysfonctionnement du circuit de la récompense. Ces jeunes médecins algériens reçoivent tout le monde, ils ne

sélectionnent pas. Ils nous ont exposés un problème que nous connaissons si bien : comment motiver un patient à franchir le premier pas vers les structures de soin. Le problème en amont et en aval. Ils nous ont également parlé de leurs relations avec la filière privée, les médecins libéro-privés. Les psychiatres algériens travaillent en fait beaucoup avec les Cisa.

Q.O. ***: La commission écran que vous co-présidez, où en sont les choses ?***

Professeur Amine Benyamina : L'idée-force de notre sollicitation, Docteure Servan Mouton (psychiatre-addictologue à l'Hôpital Paul Brousse à Villejuif) et moi, par le Président Macron pour ce travail sur l'addiction aux écrans, c'était d'arriver à une convergence sur une utilisation raisonnée des écrans chez les enfants, principalement. Parce que ceux-ci sont les plus exposés du fait qu'ils soient, expériences à l'appui, plus à l'écoute de cet outil qu'à leurs parents et leurs instituteurs. Il nous a été alors demandé de faire des propositions dans le sens de comment protéger les enfants des effets de l'utilisation non ou mal contrôlée des écrans. Evidemment, le champ d'intérêt d'une telle démarche allait au-delà des frontières de la France et s'étendait à toute l'Union Européenne. Après notre remise à l'Elysée du rapport s'articulant autour de 6 axes et contenant 29 propositions, nous étions contactés, Dr Servan et moi, par plusieurs pays dont l'Australie, le Canada et des pays scandinaves. D'ailleurs, le Premier ministre australien a déposé par la suite un projet de loi régulant et limitant l'accès au réseau internet pour les moins de 16 ans (Ndlr : L'Australie va fixer à 16 ans l'âge à partir duquel les mineurs pourront accéder aux réseaux sociaux**,** a déclaré jeudi 7 novembre le Premier ministre Anthony Albanese, qui s'est engagé à sévir contre les firmes technologiques qui ne protègent pas les jeunes utilisateurs. Ce ne sera pas aux parents qui «se font un sang d'encre pour la sécurité de leurs enfants en ligne», mais plutôt «aux géants de la technologie et les plateformes de réseaux sociaux d'avoir la responsabilité de s'assurer que les utilisateurs ont l'âge requis», a souligné le Premier ministre, ajoutant que «la responsabilité n'incombe pas aux parents ou aux jeunes. Il n'y aura pas de sanctions pour les utilisateurs», a-t-il précisé)

Q.O. : Peut-on translater sur le cas propre à l'Algérie ?

Professeur Amine Benyamina : En Algérie, on n'est à ce que je sache plus au stade de la réflexion par rapport à ce thème puisque des médecins psychiatres et addictologues algériens ont déjà commencé, de manière assez intuitive il faut le dire, à recevoir et à cibler même des enfants et des adolescents présentant des symptômes d'addiction aux écrans et autres effets de comorbidité psychiatriques. Ces prises en charge médicales devront servir de base de données scientifique et épidémiologique psychiatrique à transmettre aux autorités gouvernementales aux fins d'une exploitation adéquate pour mettre en place les réponses à donner au phénomène d'addiction aux écrans chez les moins de 14 ans ou moins de 16 ans, cela dépendra. Il faut s'attendre cependant qu'à l'image des lobbys de l'alcool, du tabac ou la pornographie, les super-gérants du Web (Ndlr : dont la superpuissante Association Internet, qui est en fait un lobby regroupant quelques-unes des entreprises les plus robustes du Net, et dont la plupart sont américaines, et qui compte dans ses membres des sociétés comme Airbnb, Amazon, Dropbox, eBay, Expedia, Facebook, Google, Groupon, LinkedIn, Microsoft, Netflix, PayPal, Pinterest, Reddit, Snap, Spotify, TripAdvisor, Twitter et Uber), feront tout pour capoter de telles actions gouvernementales tentant à «raisonner» l'utilisation du Net car une bonne part du chiffre d'affaires de leur industrie réside dans la clientèle dépendante, voire adductive, d'où tout l'intérêt de la régénérer sans cesse pour en pérenniser le flux financier.

Q.O. : ***Justement, comment s'y prendre face à ce dilemme ? D'une part, le système éducatif algérien est en pleine campagne de numérisation, y compris dans son volet pédagogique. D'autre part, il y a ce «revers» de l'utilisation d'écrans contre lequel vous mettez en garde en tant qu'expert psychiatre et addictologue, notamment en ce qui concerne les enfants ?***

Professeur Amine Benyamina : Excellente question. J'ai été contacté par le ministre de la Santé de la Suède que j'ai rencontré à Paris. Il m'a expliqué que son pays, à l'instar de toute la Scandinavie d'ailleurs, c'était «le tout numérique» depuis quelques années. Jusqu'au moment où ça commençait à afficher des niveaux d'assimilation et de résultats scolaires en forte régression d'année en année. Là, il fallait réagir vite. Et donc, ils sont revenus presque rapidement vers l'avant «tout numérique». Une marche arrière qui a commencé à stabiliser la situation dans un premier temps et à inverser la tendance par la suite. Et un pays comme l'Algérie a cet avantage de pouvoir raisonner sa nouvelle expérience de numérisation de son système éducatif, car elle en est à ses débuts. Évidemment le numérique est important dans le système scolaire, aussi bien comme support pour les programmes pédagogiques qu'en tant qu'outil d'interface école/élèves/parents. Mais il faut aller doucement et modérément. Il faut raisonner le dispositif ; j'allais dire le logiciel. Y compris par le retour et la priorisation du modèle classique, qui est en fait le naturel, le plus humain et donc le plus sain. Par le contact physique, le livre, le papier et le stylo, l'animation en classe, le sport dans la cour… Attention ! Je ne dis pas qu'il faut retirer le numérique de notre vie, cela est d'ailleurs absolument impossible. Le numérique a sauvé des vies, pendant et en-dehors du Covid-19. Nous-mêmes médecins psychiatres, il nous est arrivé bien souvent de traiter un malade derrière l'écran. C'est aussi un facteur d'égalité territoriale et sociale. Un outil de démocratisation par excellence… Tout cela est arrivé très vite : la technologie est devenue omniprésente, omnisciente, omnipotente. Elle nous a facilité la vie et petit à petit on se rend compte qu'il y a quelques effets pervers sur lesquels il faut se réveiller. On raisonne avec la norme actuelle, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de critique à avoir au sujet du numérique parce qu'il nous amène tellement de bienfaits, tellement de facilités. Le principe de dé-normalisation, il faut l'intégrer comme on l'a fait pour le tabac : il y a 20 ans, qui aurait pensé qu'on allait éviter le tabac partout - y compris dans les espaces extérieurs ?

Jijel

Plus d'une centaine de projets d'investissement inscrits

Le guichet unique décentralisé de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) de la wilaya de Jijel a recensé 116 projets d'investissement inscrits depuis le début de l'année 2024, selon son directeur, Tarek Boubzari. Ces projets qui concernent divers secteurs économiques ont été inscrits au profit de micro-entreprises, de petites et moyennes entreprises et de grandes entreprises, a précisé à l'APS M. Boubzari.

Dès leur entrée en phase opérationnelle, ces projets permettront de générer près de 900 postes d'emploi directs et des dizaines d'autres emplois indirects, selon le même responsable. Le montant global des investissements nécessaires pour la concrétisation de ces projets est estimé à plus de 7,5 milliards DA, note encore le même responsable.

Le nombre des projets d'investissement et des emplois susceptibles d'être générés devra augmenter davantage d'ici la fin de l'année après la remise dernièrement des arrêtés de concession de foncier industriel à plusieurs investisseurs dans la wilaya.

Séisme de 3 degrés

Une secousse tellurique de magnitude 3 sur l'échelle de Richter a été enregistrée lundi à 22h56 dans la wilaya de Jijel, indique dans un communiqué, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au sud-ouest de Ziama Mansouriah, dans la même wilaya, précise la même source.

Mila

Vers la valorisation de cinq sites historiques

Cinq monuments archéologiques et sites historiques ont été inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire des biens culturels protégés de la wilaya de Mila, selon la direction locale de la Culture et des Arts. Le chef du service du patrimoine culturel, Lezghad Chiaba, a déclaré à l'APS qu'il s'agit du site Romain d'Ain Kareb, dans la commune de Benyahia Abderrahmane, du site archéologique Lamzalmat (commune de Chigara), du palais Gérard dans la zone de Djebel Aougeb (Oued Athmania), en plus de deux (2) monuments historiques datant de la période coloniale, à savoir les centres de torture des communes de Grarem-Gouga et de Zeghaïa.

L'inscription de ces sites et monuments sur l'inventaire des biens culturels protégés vise leur valorisation et leur protection, conformément à la loi n 04-98 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Cette mesure permettra l'inscription d'opérations de restauration et de réhabilitation des monuments concernés, ainsi que leur classement en tant que biens culturels nationaux, tels que le Vieux Mila et le palais de l'Agha, à Ferdjioua.

Après l'inscription des 5 sites, le nombre de monuments, sites et vestiges a atteint le nombre de 23, dont 5 ont été classés en tant que patrimoine culturel national.

Le secteur de la culture compte, dans la wilaya de Mila, plus de 400 biens culturels situés dans plusieurs communes, que les autorités locales s'emploient à inventorier et à protéger conformément aux cadres juridiques en vigueur, a-t-on ajouté de même source.

Djanet

Jumelage avec le CHU Beni Messous

Des consultations médicales spécialisées ont été lancées au profit des patients à l'établissement public hospitalier (EPH) de Djanet, dans le cadre du jumelage avec le centre hospitalo-universitaire (CHU), de Beni Messous (Alger), selon les services du secteur de la santé de la wilaya. Ce programme de jumelage encadré par un staff médical relevant du centre hospitalo-universitaire de Beni Messous, prévoit plusieurs spécialités médicales, dont la cardiologie, l'ORL, oncologie, chirurgie pédiatrique, médecine dentaire et les maladies pulmonaires, et autres, a-t-on détaillé.

Au cours de cette initiative médicale de cinq jours, des soins et des prestations médicales ont été prodigués au profit de la population de la région à travers l'établissement public hospitalier de Djanet, l'établissement public de santé de proximité (EPSP), et la polyclinique du quartier Agoum.

Les patients ont bénéficié dans le cadre de ce jumelage des consultations médicales spécialisées préliminaires préalables aux interventions chirurgicales, a-t-on expliqué.

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette action, selon la même source.

Ce jumelage inter-hôpitaux s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les prestations de santé au profit de la population de la wilaya de Djanet, assurant ainsi une formation continue aux praticiens locaux, selon les organisateurs.

Médéa

De nouveaux équipements pour les établissements de santé

Les établissements publics de santé de proximité (EPSP) de la wilaya de Médéa se sont dotés récemment de divers équipements et matériel médicaux visant à assurer une meilleure prise en charge des patients, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la santé.

Le renforcement des moyens de travail du personnel médical et paramédical a concerné les EPSP de Médéa, Chellalet-El-Adhaoura et Ain-Boucif, a fait savoir le directeur local de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

L'opération d'équipement a été financée sur le budget propre des EPSP et elle a porté sur l'acquisition d'appareils de radiologie, de photothérapie, de couveuses, du matériel pour les laboratoires d'analyses médicaux, ainsi que de la literie et divers autres consommables, a-t-il ajouté.

D'autres établissements publics de santé de proximité seront également touchés par cette opération appelée à garantir une meilleure qualité de service et faciliter le travail du personnel médical, a conclu Mohamed Zohir Hadj Sadok.

Bouira

Promouvoir l'innovation auprès des jeunes

Farid Haddouche

Les activités de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat se poursuivront jusqu'au 24 novembre, à travers les 12 daïras que compte la wilaya de Bouira. L'événement a pour objectif, selon le directeur de l'ANGEM de la wilaya de Bouira, «de diffuser la culture de l'entrepreneuriat et de promouvoir l'innovation auprès des jeunes». Cet événement devrait également attirer des participants, parmi lesquels des entrepreneurs, des porteurs de projets, des étudiants universitaires et des bénéficiaires des programmes de soutien de l'État dans le domaine de l'entrepreneuriat. Le fait vise à créer des espaces d'échange de connaissances, où les entrepreneurs peuvent échanger des idées et des expériences, ce qui contribue à la formation d'un réseau solide qui leur permet de relever les défis et de réussir leurs projets. En outre, selon les organisateurs de l'ANGEM, « cet événement met l'accent sur le développement des compétences entrepreneuriales des jeunes et des étudiants en leur offrant des opportunités d'éducation et de formation, ce qui les aide à acquérir les outils nécessaires pour transformer leurs idées en projets réussis ». Il est prévu lors de la semaine de l'entrepreneuriat de «mettre l'accent sur les réussites inspirantes, afin de créer des modèles pour ceux qui souhaitent se lancer dans l'expérience de l'entrepreneuriat à l'avenir ».

Par ailleurs, les activités de la semaine comportent, suivant les organisateurs, «des sorties de sensibilisation et de vulgarisation, une journée d'information sur le dispositif ANGEM, des portes ouvertes, des journées de formation pour les porteurs de projets, des ateliers pratiques, des conférences thématiques sur l'entrepreneuriat, un salon des produits des promoteurs de l'agence, et enfin des communications et tables rondes avec les médias locaux ».

Alger

Conventions entre l'USTHB et des entreprises

L'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB) a signé, lundi à Alger, des conventions de partenariat scientifique et pédagogique avec sept entreprises et organismes économiques nationaux, dans le but de renforcer les liens entre le monde de la recherche et celui de l'entrepreneuriat.

La cérémonie de signature s'est déroulée à l'USTHB, à l'occasion d'un séminaire organisé dans le cadre de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, et ce, en présence du recteur de l'Université, Djamel Eddine Akretche, du représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentellis, ainsi que des responsables des sept organismes, tous affiliés au Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

Il s'agit des deux entreprises pharmaceutiques Saidal et Biopharm, de l'entreprise Faderco, du cimentier Holcim, de la Société nationale de sidérurgie (SNS) ainsi que le syndicat de la filière Plasturgie et Djazpora, une association dédiée au développement économique en Algérie en favorisant la collaboration avec la diaspora.

A cette occasion, M. Akretche a souligné l'importance de ces conventions visant à consolider les liens avec le monde de l'entreprise.

"Ces conventions permettront aux étudiants de bénéficier de l'expérience des entrepreneurs et, potentiellement, inciter certaines entreprises à prendre en charge des projets présentés au sein des universités", a-t-il expliqué.

Concernant le séminaire organisé au « Startup's Hall » de l'USTHB dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, le recteur a affirmé que cet événement constituait une "excellente opportunité" pour mettre en avant les projets innovants des étudiants, mettant en avant le rôle "clé" de l'université dans l'émergence des start-up, la nouvelle vision du secteur. Pour sa part, le représentant du ministère, M. Bentellis a appelé les jeunes à prendre conscience de la situation du marché du travail et lancer leurs propres entreprises. "L'étudiant ne devrait plus être un demandeur d'emploi, mais un créateur d'emploi", a-t-il insisté, rappelant les mesures mises en place par l'Etat pour encourager les jeunes à contribuer activement aux objectifs de développement économique du pays.

De son côté, le Président du CREA, Kamel Moula, a mis en avant l'importance de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, qu'il considère comme un rendez-vous essentiel entre les chefs d'entreprise et les étudiants porteurs de projets.

Il a expliqué que ces projets, souvent sous forme de prototypes, pourraient intéresser les entreprises économiques, appelées à leur tour à les accompagner de manière optimale.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

18 joumada el oula 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h02	12h34	15h16	17h39	19h01

Misserghine

Une entreprise installée pour la réalisation de deux cantines scolaires

Une entreprise a été installée, avant-hier lundi, pour la réalisation de deux cantines scolaires dans les écoles primaires Chahid Abdelli Saïd à Haï Chahid Bridji Miloud et l'établissement Izidi Mohamed à Haï 700 logements à Haï Rabah dans la commune de Misserghine.

K. Assia

Cette opération supervisée par le maire, les élus de la commune s'est déroulée en présence du représentant de la direction des équipements publics de la daïra de Boutlélis, du bureau d'études et de l'entrepreneur de sorte que des directives ont été données pour respecter les délais de réalisation et de livraison de ces projets initiés conformément aux directives données par la wilaya. Le projet s'inscrit également dans la continuité des opérations inscrites au profit de la daïra de Boutlélis avec les travaux d'extension de quatre classes à l'école Achir Cheikh dans la commune de Aïn El Kerma centre. Dans ce registre, on saura que le taux d'avancement des travaux est à 55%.

Toujours dans le secteur de l'éducation et afin de répondre aux besoins exprimés, deux autres projets d'extension de quatre classes chacune sont respectivement lancés au niveau des établissements scolaires Zetal Ben Ali à Cap Blanc et Achir Bouameur à Haï Bakouk. Notons que 34 nouvelles cantines scolaires sont entrées en service à partir de cette année scolaire 2024-2025, un acquis considérable qui vient s'ajouter aux 66 unités déjà opérationnelles. Une opération qui vient en application des directives de la wilaya visant à augmenter la couverture en matière de cantines scolaires à travers les 26 communes de sorte que celle-ci profitera en priorité aux établissements des localités situées en dehors des zones urbaines. En plus des 54 cantines entrées en exploitation en 2022. Le secteur de l'éducation nationale à Oran a été renforcé en 2023 de 11 nouvelles unités destinées à la restauration scolaire dont le nombre des bénéficiaires est passé de 90.000 à 200.000.

Ainsi, le taux de couverture de la wilaya en matière des cantines a atteint près de 80% et sera revu à la hausse grâce aux projets inscrits et en cours de réalisation.

Par ailleurs, dans ce registre, 302 établissements primaires ont bénéficié de travaux de réaménagement et de réhabilitation, un projet lancé dans le cadre de la grande opération pilotée par la direction du logement et pour laquelle une enveloppe budgétaire de 145 milliards de centimes a été débloquée. Les travaux ont permis de pallier les insuffisances dans les écoles primaires implantées à travers toute la wilaya et améliorer ainsi les conditions de scolarisation.

Bousfer

Finalisation de l'immersion du récif artificiel

L'immersion de quarante blocs constituant la deuxième partie du récif artificiel de la baie de Bousfer à l'ouest d'Oran a été finalisée jeudi avec succès, a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Menaouer Maghni Sandid. Erigée sur une superficie de 500 mètres carrés, l'immersion de ce récif a débuté en mars 2023. La deuxième phase a été réalisée jeudi dernier, grâce à la mobilisation d'importants moyens sur terre et en mer pour transporter et immerger les 40 blocs de béton (1 mètre x 1m), a précisé le même responsable.

Ce projet écologique marin est le fruit d'une collaboration entre le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, l'association écologique marine Barbarous, l'Université d'Oran et l'Agence de coopération internationale japonaise «JIKA», a-t-on rappelé de même source. L'immersion du récif a eu lieu en présence de représentants du ministère de tutelle et de l'agence «JIKA», qui ont eu droit, à cette occasion, à la projection d'une vidéo reproduisant les résultats observés sur la première partie du récif, immergé en 2023, qui constitue, désormais, un foyer pour des dizaines d'espèces végétales et animales, a-t-on fait savoir.

L'expérience des récifs artificiels a débuté à Oran en 2015, avec un premier projet pilote initié par l'Association «Barbarous». Une première à l'échelle nationale, suivi par d'autres expériences à Alger, Boumerdes et Annaba, a souligné le secrétaire général de la dite association, Amine Chakouri, ajoutant qu'un décret ministériel a été promulgué en 2017, ce qui a permis de créer un cadre juridique pour ce genre de projets qui visent à protéger les fonds marins et aider à la régénération de espèces qui y vivent. Le projet, dont les travaux sont actuellement en cours, porte sur le transfert d'eau dessalée à partir de la station d'Oued Tlélat relevant du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), a-t-on signalé.

Le wali d'Oran a également annoncé la livraison prochaine de plusieurs projets à l'échelle de la wilaya, dont une station de dessalement à Cap Blanc, un quota de 1.800 logements dans la localité de Sidi El Bachir (commune de Bir El Djir), ainsi que la rénovation du siège de la mairie d'Oran, entre autres.

Il a, en outre, évoqué le lancement prochain d'importants projets, notamment ceux d'un musée dédié à l'Emir Abdelkader sur les hauteurs du mont Murdjadjo et d'aménagement du lac de Dhayet Morsli en perspective de la réalisation d'un village scientifique.

Soutien à l'investissement local

Un projet de dédoublement de la RN 4 en direction de Tafraoui

Des travaux de dédoublement de la route nationale (RN) 4, dans son tronçon reliant les communes de Oued Tlélat et Tafraoui (Oran), seront lancés dans le cadre du soutien à l'investissement industriel dans la région, a annoncé le wali Saïd Sayoud. Le premier responsable de l'exécutif local a indiqué, dans une déclaration à la presse, que les études relatives au projet sont achevées, signalant que le cahier des charges de ce projet a été élaboré et soumis au ministère des Travaux publics pour approbation, en vue du lancement des travaux en 2025. Le wali a mis en relief l'importance de ce projet, qui contribuera à soutenir et à encourager l'investissement dans les wilayas d'Oran et d'Aïn Témouchent.

Le dédoublement de cette voie de communication facilitera, en effet, la circulation vers la zone industrielle de Tafraoui, qui abrite d'importantes unités industrielles, ainsi que vers la zone industrielle de Tamazoura (wilaya d'Aïn Témouchent), a-t-il fait observer. Par ailleurs, les habitants de la commune de Tafraoui bénéficieront, dès le début de l'année prochaine, d'un projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable.

Opération de police

188 individus interpellés et 28 recherchés arrêtés

K. Assia

Une opération de police mobilisant sept sûretés urbaines (13, 12, 11, 9, 6, 19 et 14e) a été lancée dans plusieurs quartiers relevant de la compétence de ce corps de sécurité. Celle-ci a donné lieu à l'interpellation de 188 individus qui ont été soumis à un examen approfondi de la situation et 28 personnes recherchées ont été arrêtées. 9 d'entre elles sont activement recherchées alors que 19 autres font l'objet de mandats de justice. 27 autres ont été arrêtées pour commercialisation de stupéfiants, port d'armes prohibées, etc. Ce qui porte le nombre global des individus arrêtés à 55. Les policiers ont saisi 34 comprimés psychotropes, 5 armes blanches et plus de 37 millions de centimes. Plusieurs barrages ont été installés ce qui a permis de contrôler des dizaines de véhicules et des motos. Ils ont mis en fourrière 26 motos pour diverses infractions et 27 infractions routières ont été constatées. Ces opérations ont aussi permis de contrôler 14 magasins et de vérifier ainsi si toutes les conditions liées à l'exercice de l'activité commerciale sont respectées. La sûreté d'Oran a mis à la disposition des citoyens des numéros verts, le 17, le 1548 en plus de l'application «Allo chorta» en vue de leur sécurité et celle de leurs biens.

Direction du commerce

Sensibilisation à la sécurité alimentaire dans les résidences universitaires

J. Boukraa

Les intoxications alimentaires peuvent avoir des conséquences graves, allant jusqu'à entraîner la mort dans les cas les plus sévères. Ainsi et dans le cadre de la prévention des intoxications alimentaires, la direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya d'Oran a mené une série d'actions de sensibilisation au niveau des résidences universitaires. Lors de ces visites, les agents ont prodigué des conseils précieux aux responsables chargés de la restauration dans ces établissements. Ces recommandations avaient pour objectif de garantir le respect des normes d'hygiène et de salubrité pendant la préparation des repas. Il a été souligné l'importance de maintenir un environnement propre et de respecter les bonnes pratiques d'hygiène personnelle pour éviter toute contamination. Une attention particulière a été portée sur les denrées périssables, en insistant sur l'importance de leur conservation dans des conditions appropriées de température et d'humidité.

Les agents ont encouragé la mise en place d'un mécanisme d'autocontrôle. Cela inclut une vérification rigoureuse des étiquettes et des informations mentionnées sur les produits (dates de péremption, mentions légales, etc.). Il a été recommandé de former régulièrement les employés responsables de la cuisine et du stockage afin de renforcer leurs compétences en matière de sécurité alimentaire. Ces actions de sensibilisation revêtent une grande importance, notamment dans les résidences universitaires, où un grand nombre de repas sont préparés quotidiennement pour les étudiants. Le respect des normes sanitaires est essentiel pour éviter les risques d'intoxication alimentaire, qui peuvent avoir des conséquences graves sur la santé des consommateurs.

La direction du commerce prévoit de poursuivre ces campagnes dans d'autres établissements, en renforçant les mécanismes de contrôle et en encourageant les responsables à adopter une approche proactive en matière de sécurité alimentaire. Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale visant à protéger la santé des citoyens tout en assurant la qualité des services proposés. Notons que les intoxications alimentaires ne sont pas seulement une menace pour la santé des personnes concernées, mais qu'elles entraînent également des coûts supplémentaires pour le budget de l'État, en raison de la prise en charge médicale urgente qu'elles requièrent.

Université d'Oran 1

Ouverture de 17 postes de maîtres-assistants

L'Université Oran 1 «Ahmed Benbella» a ouvert 17 postes pour le recrutement de maîtres-assistants au titre de l'année universitaire 2024-2025, à travers un concours sur titre, a-t-on appris de cet établissement de l'enseignement supérieur. Le concours concerne les titulaires d'un doctorat d'Etat, d'un doctorat ou d'un diplôme reconnu équivalent, dans plusieurs spécialités et domaines de formation, selon Soumia Rahil, responsable de la cellule d'information et de communication à l'université.

Avec 6 postes proposés, la filière informatique figure en tête des spécialités, suivie de celle de droit, dans les spécialités droit public et droit privé avec 5 postes, dont les futurs titulaires seront affectés, principalement, à l'Institut de criminologie, inauguré cette année, a ajouté la même responsable. Deux postes ont été également ouverts dans la filière des sciences financières et comptables (spécialité comptabilité et audit), ainsi que deux autres dans les sciences de gestion.

Par ailleurs, un poste a été ouvert dans chacune des filières de langue anglaise et de bibliothéconomie, a ajouté la même source. Pour rappel, l'encadrement pédagogique de l'Université Oran 1 «Ahmed Benbella» est assuré par plus de 1.340 enseignants, dont des maîtres-assistants et des professeurs d'enseignement supérieur.

Boufatis

Un quinquagénaire décède par électrocution

Un homme âgé de 52 ans a tragiquement perdu la vie hier matin après avoir été victime d'une électrocution. L'incident s'est produit à Douar Eddoum relevant de la commune de Boufatis, dans la daïra de Oued Tlélat, wilaya d'Oran. La dépouille de la victime a été transportée à la morgue de l'hôpital local. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident. **J. B.**

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

CHABNI Nouredine, 83 ans, Canastel
BOUKHETACHE Daouia, 92 ans, Oran
BOUZIANE Aïcha, 78 ans, SBA

Horaires des prières pour Oran et ses environs

18 joumada el oula 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h17	**12h49**	**15h34**	**17h57**	**19h18**

Chlef
L'entrepreneuriat au menu de l'université

Abbad Miloud

La faculté des sciences humaines a organisé à l'auditorium du pôle universitaire de Ouled Farès deux journées sur l'entrepreneuriat à l'occasion de la semaine internationale de l'entrepreneuriat placée sous le slogan «l'entrepreneuriat pour tous». L'auditorium était plein à craquer. L'ouverture officielle a été faite par le wali qui a prononcé une allocution où il a mis en exergue les facilitations accordées par l'État aux universitaires pour la création de leurs propres entreprises. Il leur a demandé déployer davantage d'efforts afin de participer d'une manière concrète au développement économique et social du pays et être ainsi de véritables créateurs de richesse et de postes d'emploi. Il a procédé au lancement de la 5e promotion de formation assurée au centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) conjointement avec l'ANDE, à l'intention des porteurs de projets. L'après-midi, 16 communications ont été animées par des enseignants -chercheurs de Chlef et aussi d'autres venus des universités d'Alger 3, Médéa et Tébessa. Les communications ont été suivies de débats. Plusieurs orateurs ont mis l'accent sur les entreprises médiatiques et les étudiants ont été encouragés pour leur création.

L'université Hassiba Benbouali de Chlef a fait des pas de géant pour le développement de l'entrepreneuriat qui va permettre la diversification de l'économie nationale. Elle possède un incubateur d'entreprises, depuis deux ans, dont la mission principale est de simplifier aux étudiants et diplômés de l'université la création de leurs start-up et micro-entreprise puis devenir de véritables entrepreneurs. Il existe également, depuis 2016, un centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) qui a remplacé la maison de l'entrepreneuriat. La troisième structure est le centre d'appui technique et innovation (CATI) dont la date de création remonte à 2012.Il existe aussi le bureau de liaison université avec les entreprises (BLUE). Toutes ces structures possèdent une solide expérience leur permettant d'accompagner et de former les étudiants porteurs d'idées innovantes et de projets. Jusqu'à aujourd'hui, plusieurs sessions de formation et de sensibilisation ont été assurées et ont touché des centaines d'étudiants. La deuxième journée a été consacrée au perfectionnement de la presse locale dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Tlemcen
«Un modèle dans l'architecture zianide»

Une récente étude archéologique sur la mosquée d'Abou El Hassan El Ténessi a été présentée lundi au Musée national de la calligraphie islamique de Tlemcen, à l'occasion de la Journée mondiale de l'art islamique, célébrée le 18 novembre de chaque année.

Cherki Rezki, enseignant en archéologie islamique au département des sciences de l'archéologie de l'Université de Tlemcen et auteur de l'étude réalisée au courant de cette année, a expliqué, lors de sa présentation, que «la mosquée d'Abou El Hassan El Ténessi, fondée en 696 de l'hégire (1297) est l'un des plus anciens monuments de l'Etat zianide, restés en état».

Il a souligné que le bâtiment, qui abrite actuellement le Musée national de l'écriture islamique, constitue «l'école artistique du style tlemcénien dans ses aspects zianide et mérinide».

L'étude, qui a fait l'objet d'analyses en laboratoire sur certains éléments du zellige algérien, a révélé que les caractéristiques artistiques de ce monument n'étaient pas andalouses, comme l'ont affirmé des études françaises antérieures.

Elles proviendraient des grandes cités historiques de l'Algérie, telles que Kalaâ de Beni Hammad, de Sadrata (actuellement Ouargla), de Constantine, d'Annaba et d'Achir (actuellement Médéa), qui sont les principales sources des influences artistiques de ce monument, a-t-on soutenu.

L'intervenant a affirmé que «les innovations et les nouveautés apportées par ce monument, telles que le zellige, ont fait de lui une école qui a servi de modèle dans l'architecture zianide et mérinide».

«Les analyses en laboratoire ont montré que le zellige tlemcénien diffère totalement du zellige andalou et mérinide, et que l'argile utilisée dans ce zellige est entièrement locale provenant des dépôts de la vallée de Tafna», a-t-il encore noté.

Il a également précisé que cette étude, publiée sous forme d'ouvrage, sera utilisée à des fins académiques et mise à la disposition des chercheurs et des étudiants pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine culturel, tout en facilitant la réalisation de recherches académiques. Une exposition historique et artistique a été organisée en marge de cette présentation, mettant en avant des documents d'archives relatifs à l'histoire et aux évolutions fonctionnelles de ce monument historique majeur entre 1842 et 1907.

Mascara
«Gloires de Novembre» à la maison de la culture

Les activités de la première édition des Journées culturelles et historiques, placées sous le thème «Gloires de Novembre», ont débuté, lundi à la Maison de la culture Abi Ras En-Naciri à Mascara, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

La journée inaugurale de cet événement, organisée par la Maison de la culture, a été marquée par des expositions de livres, de photographies et de documents mettant en lumière l'histoire de la Révolution de Novembre, ainsi que des figures historiques ayant planifié le déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, à l'instar de Mostefa Ben Boulaïd, Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Larbi Ben M'hidi.

Un stand a également été consacré à l'exposition de maquettes représentant des lieux historiques liés à la résistance de l'Emir Abdelkader contre les forces d'occupation française de 1832 à 1841. Parmi ces sites figurent le Poste de commandement (PC) «Dar El-Quiada», la Mahkama (tribunal) créée par le fondateur de l'Etat algérien moderne, ainsi que l'arbre Derdara (Ghriss) où eut lieu le premier serment d'allégeance au jeune Emir Abdelkader Ibn Mohieddine.

Le programme de cet événement, qui s'étalera sur six jours, comprend aussi des conférences sur divers thèmes liés à l'histoire de la glorieuse Révolution, devant être animées par des universitaires. Des chants patriotiques interprétés par les membres de l'association Alwane de la musique traditionnelle de Mascara, figurent également au programme, ont fait savoir les organisateurs.

A cette occasion, des films documentaires seront projetés, mettant en avant l'histoire de la Révolution de libération ainsi que le parcours militant de plusieurs martyrs et moudjahidine, selon la même source.

Saïda
80 logements attribués

Les clés de 80 logements publics locatifs (LPL) ont été remises, lundi, à leurs bénéficiaires dans la ville de Saïda, a-t-on appris de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) qui a supervisé l'opération. Ces logements, situés dans le quartier «Es-Salem», ont été attribués aux bénéficiaires, dont la liste a été annoncée par les services de la daïra de Saïda au mois d'octobre dernier, précise la même source. L'OPGI a également organisé à la fin du même mois une opération de tirage au sort pour la désignation de l'emplacement des logements (blocs et étages) des bénéficiaires de ces unités d'habitation.

La semaine dernière, les clés de 110 logements publics locatifs ont été distribuées dans les quartiers Dhar Cheikh et Boukhors, dans le chef-lieu de wilaya, rappelle-t-on.

Depuis le début de l'année en cours, 3.114 logements publics locatifs ont été attribués dans la wilaya de Saïda.

Au total, la wilaya recense un programme de 20.536 LPL, dont 14.896 ont été réceptionnés, tandis que 5.640 unités sont en cours de réalisation.

Mascara
Plus de 2000 unités de boissons alcoolisées saisies

Belkecir Mohamed

Les services de sécurité ont saisi 2.068 unités de boissons alcoolisées lors de trois opérations dans la localité de Sig. Ainsi, un fourgon a tenté d'échapper à un barrage de police en prenant un sens interdit mais est tombé sur un autre point de contrôle après avoir tenté de se débarrasser de 792 canettes de bière mais en vain...

Lors de la deuxième opération, 144 unités de boissons alcoolisées ont été saisies. Par ailleurs, deux perquisitions ont abouti à la récupération de 1132 canettes trouvées cachées dans des domiciles.

Ligue 1 (10e journée)

Choc des extrêmes au 5-Juillet, l'USMA en péril à Constantine

La 10e journée du championnat de la Ligue 1, qui débute aujourd'hui et s'étale sur quatre jours, sera marquée par le derby des extrêmes entre le co-leader le MC Alger et la lanterne rouge le CR Belouizdad, alors que l'USM Alger, invaincue jusque-là, effectuera un périlleux déplacement à Constantine pour y affronter le CSC.

Vainqueur en déplacement lors de la précédente journée face au MC El-Bayadh, le MCA (1er, 16 pts) abordera ce derby avec l'intention de l'emporter pour préserver sa position en tête, face à un adversaire, dos au mur, qui occupe la dernière place en compagnie du MC El-Bayadh (7 pts). Le CRB, vice-champion d'Algérie sortant, est en train de réaliser l'un de ses pires débuts de saison de son histoire, d'où l'importance de réagir face au Mouloudia, pour non seulement confirmer son succès décroché sur le terrain de l'ES Mostaganem et se relancer. L'USMA, qui se partage la première place avec son voisin le MCA, sera face à un véritable test en défiant le CSC (3e, 15 pts), dans une belle affiche ouverte à tous les pronostics sur la pelouse du stade Chahid Hamlaoui. Battu à deux reprises, lors des trois derniers matchs, le club constantinois aura à cœur d'engranger le gain du match face à la meilleure défense du championnat (1 but encaissé en 8 matchs, NDLR). Les Sanafirs seront appelés à sortir le grand jeu face aux Algérois, pour espérer renouer avec la victoire et préserver leur place sur le podium. L'Olympique Akbou (4e, 14 pts), auteur d'une victoire renversante à la maison face au MC Oran (3-1), enchaînera en recevant l'ES Sétif, avec l'objectif de confirmer son réveil et resté au contact du peloton de tête. L'Entente, auteure jusque-là d'un parcours mitigé, se déplacera pour la deuxième fois de rang. La formation oranaise, dont la belle série de quatre matchs sans défaite a pris fin à Béjaïa, devra impérativement réagir devant ses supporters face à l'USM Khenchela pour éviter de sombrer dans le doute. Le MCO bénéficiera de la faveur des pronostics, puisqu'il reste invaincu jusque-là dans son antre de Miloud-Hadefi, avec un bilan de 13 points pris sur 15 possibles. L'USMK, victorieuse dans le temps additionnel à la maison face au CSC, se déplacera avec un esprit conquérant, pour confirmer son dernier succès et soigner son classement. Dans le ventre mou du tableau, l'ASO Chlef, qui est en train de se refaire une santé après deux victoires de suite, visera la passe de trois à domicile face au NC Magra. Enfin, le promu l'ES Mostaganem, battue lors des deux derniers matchs, tentera de relever la tête à la maison face à la JS Saoura dans un match qui s'annonce équilibré. Les deux matchs JSK-MCEB et PAC-USB, ont été reportés à une date ultérieure.

MC Oran

Le Mouloudia vers un avenir incertain

M. Zeggai

La dernière contre-performance essuyée à Bejaia face à l'Olympique Akbou est restée en travers de la gorge des milliers d'inconditionnels du Mouloudia d'Oran. En plus de la défaite, c'est la prestation de l'équipe qui commence à susciter l'inquiétude des inconditionnels des ''Rouge et Blanc''. Après deux petites victoires face à l'ESS et le CSC, le MCO est retombé dans ses travers devant le promu, l'O. Akbou. Constat d'une défaite qui n'incite plus à l'optimisme chez les supporters oranais qui ne sont pas convaincus par la qualité de jeu de leur équipe préférée. L'insuffisance technique constitue, à notre avis, un handicap de taille pour l'entraineur franco-malien, Eric Sékou Chelle, à créer la complémentarité au sein du groupe. Aussi, certains joueurs se voient déjà au dessus du lot et sont super médiatisés. Pourtant ces éléments n'ont pas encore confirmé leur statut de nouvelles recrues et apporté le plus escompté.

Face à l'Olympique Akbou, Belharane et Kerroum ont commis des bévues impardonnables. Le rendement de Bakoo suscite bien des interrogations alors que sa lettre de libération de l'USMK a coûté de l'argent. Hamache (FC Arouca) n'a pas encore joué une seule minute. L'Ivoirien Sery Gnoleba est loin du niveau requis au même titre d'ailleurs que Laribi, la grande déception du mercato estival du MCO. L'autre Ivoirien Mohamed Sylla se cherche encore au sein d'une équipe qui a du mal à maintenir une certaine régularité dans ses résultats.

En tout cas, le Mouloudia d'Oran n'a plus le droit à l'erreur et à commencer par le prochain match contre l'USMK même si les Oranais seront handicapés par l'absence de plusieurs éléments. En somme, les responsables du recrutement sont pointés du doigt accusateur. Au MCO, la guerre du prestige et des intérêts personnels risque de porter encore une fois de graves préjudices au club phare de l'Ouest. De quel droit certaines personnes s'immiscent dans la gestion de l'équipe ? Le CA est-il le seul responsable de la gestion de l'opération de recrutement et de l'entraineur ? Voilà deux questions qui méritent des réponses. Avec le temps, tout le monde est unanime pour dire que le grand MCO est victime de l'ingérence de certaines personnes qui n'ont rien à voir avec le football.

Par ailleurs, c'est la même situation inquiétante qui prévaut au sein de l'équipe des U 21 qui occupe la guère reluisante onzième place, en compagnie de l'ASO Chlef et le NC Magra, avec huit points récoltés en neuf matches. Là, la faute incombe aux responsables de la prospection qui n'ont pas respecté les critères de sélection. On est bien loin des promesses faites par le directeur des jeunes quant à la prise réelle des jeunes catégories.

LFP - Commission de discipline

Deux matchs de suspension pour Aribi (MCO) et Ouassa (O. Akbou)

R. S.

La commission de discipline de la LFP a de nouveau frappé en annonçant une série de sanctions après le déroulement de la neuvième journée. Les joueurs Ouassa (Olympique Akbou) et Aribi ont pris deux matchs de suspension ferme avec une amende de 20.000 DA chacun pour insulte envers adversaire.

Zougrana (MCA), exclu pour cumul de cartons, a pris un match ferme. D'autre part, plusieurs joueurs ont été sanctionnés par une amende de 100.000 pour contestation de décision. Il s'agit des Attou (NCM), Kemoukh (NCM), Benlaribi (USB), Baâli (USB), Belkacemi (USMA) et Belmiloud (JS Saoura). Par ailleurs, de nombreux clubs devront s'acquitter à payer des amendes pour diverses raisons. Pour utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain, le MCEB, l'USMK et l'ESM ont été sanctionnés par 200.000 DA avant suspension de terrain. Le Mouloudia d'Alger a pris 60.000 DA pour utilisation de fumigènes dans les tribunes (récidive). Pour conduite incorrecte de l'équipe, le NC Magra payera une amende de 40.000 DA. L'Olympique Akbou, pour utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain (1ère infraction) a eu une sanction de 100. 000 DA avec une mise en garde. C'est le cas du Mouloudia d'Oran. D'autres clubs ont été sanctionnés financièrement pour utilisation de fumigènes dans les tribunes tels que le CS Constantine, l'US Biskra et l'ASO Chlef. Pour conduite incorrecte de l'équipe, le Nejm Magra va payer 40.000 DA d'amende, l'ESM 200.000 DA pour absence d'entraineur en chef sur la main courante. Par ailleurs, on a appris que le président de l'ASM Oran Brahimi et l'entraineur de la JS El Biar ont été convoqués par la commission de discipline pour être auditionnés pour les propos qu'ils ont tenus à l'égard des arbitres.

La vie des clubs

M. Z.

● US BISKRA : FIN DE MISSION DU COACH ZEGHDOUD

La dernière défaire concédée à domicile face à l'ASO Chlef a débouché sur le départ de l'entraineur Mounir Zeghdoud. Certains affirment que le coach en question a démissionné, alors que d'autres assurent que c'est direction qui a décidé de se séparer de son désormais ex-entraineur. Pours a succession, on croit savoir que Youcef Bouzidi est le plus proche pour un éventuel retour à la barre technique des ''Vert et Noir''.

● CAB : BOULAÂOUDET QUITTE LE CHABAB

La direction du CA Batna a annoncé la résiliation du contrat de son joueur Boulaâouidet, recruté durant le mercato estival dernier. Notre source a affirmé que cette décision est prise en raison de l'insuffisance de rendement du joueur en question.

● HAMICI N'EST PLUS L'ENTRAINEUR DE L'ESM KOLÉA

Abdenour Hamici a quitté l'ESM Koléa. Cette information nous a été confirmée par une source proche du club. Après cette décision, les responsables du club sont à la recherche d'un nouveau responsable technique qui répond au profil recherchés et capable de mettre fin à cette crise de résultats.

● SKAF : HOCINE ACHIOU LIMOGÉ

Des rumeurs circulent en ce moment d'une résiliation de contrat à l'amiable avec le driver Hocien Achiou pour insuffisance de résultats. C'est le SC Mecheria qui a précipité le limogeage de l'ancien usmiste. A noter que Hocine Achiou a opté durant l'intersaison pour le SCM avant de plier bagage et atterrir au SKAF. L'échec concédé face au team de Mecheria aura été la goutte qui a débordé le vase, selon notre source.

Coupe de la CAF (Groupe C)

USM Alger-ORAPA United: le Gambien Lamin N Jammeh au sifflet

Un quatuor d'arbitres gambiens sous la direction de Lamin N Jammeh, dirigera le match USM Alger-ORAPA United (Botswana), prévu le 27 novembre à 20h 00 au stade 5 juillet, pour le compte de la première journée du groupe C de la Coupe de la Confédération africaine de football. Le directeur de jeu Lamin N Jammeh, sera assisté de ses deux compatriotes : Mustapha Bojang (premier assistant) et Abass Bah (deuxième assistant). Le quatrième Officiel est Omar Sallah (Gambie). L'USM Alger s'est qualifiée à la phase de poules de la Coupe de la Confédération en dominant le Stade Tunisien. L'autre rencontre du groupe C, mettra aux prises les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas aux Sénégalais de Jaraaf.

Le second représentant algérien dans cette compétition, le CS Constantine affrontera les Tunisiens du CS Sfaxien, le mercredi 27 novembre au stade de Hamadi-Agrebi de Radès à Tunis (17h00), pour le compte de la 1ère journée (Groupe A). La rencontre a été confiée à un quatuor arbitral égyptien, conduit par Mahmoud Elbena, assisté de ses compatriotes, Sami Mohamed Abouzid Halhal (1er assistant) et Youcef Wahid Youcef Elbosaty (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est Mahmoud Nagi Ahmed Nagi Moussa. Auteur de quatre victoires en autant de matchs lors des deux tours préliminaires, le CSC s'est qualifié pour la phase de poules aux dépens des

Ghanéens de Nsoatreman. L'autre match du groupe A opposera le mercredi 27 novembre les Tanzaniens de Simba SC aux Angolais de Bravos do Maquis.

Mauritanie

La banlieue de Nouakchott se dilate et se déshydrate

Cela fait dix ans que Khadidjatou Taher vit à Tarhil, un quartier en périphérie de la capitale mauritanienne Nouakchott, et elle attend toujours d'avoir un robinet chez elle. Dans cette nouvelle cité aux airs de bidonville posée sur des dunes de sable blond, trouver de l'eau est un casse-tête quotidien. «L'eau manque terriblement à Tarhil», déplore Khadidjatou Taher, 42 ans, vêtue d'une large étoffe traditionnelle dite meulfeu. Les autorités ont fait installer quelques réservoirs dans les rues, et mis en place un système de substitution avec des camions citernes, mais «ils ne viennent pas tous les jours et les quantités distribuées sont insuffisantes pour nos familles et nos bêtes». Créé il y a une quinzaine d'années par les autorités pour lutter contre les constructions anarchiques dans la capitale, Tarhil fait partie des nombreuses localités de Mauritanie qui ont des problèmes d'accès à l'eau.

Poussé par une urbanisation galopante, le nombre de familles, nanties ou non d'une autorisation, ne cesse d'y augmenter. Si certains foyers ont accès à l'eau courante, d'autres n'en reçoivent que rarement ou ne sont pas branchés au réseau de distribution.

L'accès à l'eau potable est un défi de plus en plus pressant pour la Mauritanie, située dans le désert du Sahara et où les températures montent régulièrement jusqu'à 45 degrés. Selon l'Unicef, plus de 22% des habitants sont privée d'eau potable, soit l'un des plus faibles taux de disponibilité au monde.

Déjà aiguë, la situation à Tarhil s'est dégradée depuis août lorsque Nouakchott a été touchée par des pénuries à cause de défaillances dans le réseau de conduites et des dépôts de boue liés à la saison des pluies.

La capitale mauritanienne dépend de sources d'eau situées principalement au niveau du fleuve Sénégal, à près de 200 kilomètres au sud. Les distances nécessiteraient une infrastructure performante, mais le système manque d'entretien. «Les fuites ne sont pas détectées, il y a une déperdition de près de 40% de l'eau», observe Mohamed Touarad, directeur de l'ONG Tenmiya, active dans le secteur de l'eau. Le réseau est sous- ou mal dimensionné et l'entreprise publique qui gère la distribution est largement déficitaire car beaucoup d'habitants ne paient pas leurs factures, note-t-il.

Khadidjatou Taher dit faire appel tous les jours à des charretiers pour se faire acheminer quelques bidons qu'elle range précieusement dans un hangar, à l'abri du soleil.

TUYAUX SECS

«Même 100 bidons ne suffisent pas pour alimenter nos familles et nos animaux en période de grande chaleur», se désole-t-elle.

Avec des charrettes tirées par des ânes et chargées de bidons, des vendeurs circulent dans les rues à la recherche d'eau ou de clients.

D'autres transportent le précieux liquide dans des réservoirs posés sur des pick-ups. «L'eau est très difficile à trouver ici, nous avons soif et nous aimerions avoir une distribution globale. Les citernes qui viennent nous fournir sont souvent en retard», se plaint El Id Ahmed, 45 ans, qui vit dans le quartier depuis 12 ans.

L'eau était pourtant censée couler à flot à Tarhil. Les autorités ont lancé depuis plusieurs années des travaux pour assurer son acheminement. Mais les «tuyaux sont encore secs», regrette El Id Ahmed. Certains, enveloppés de poussière, reposent au bord d'une petite route.

L'extension du champ captant d'Idini, puisant dans la nappe à une soixantaine de kilomètres à l'est de Nouakchott, et la construction d'une usine de dessalement dans la capitale figuraient parmi les priorités du président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, réélu en juillet, pour résoudre la crise.

Mais l'extension d'Idini est au point mort. Le gouvernement a récemment de nouveau promis un «vaste programme d'urgence» pour améliorer le niveau de vie à Nouakchott.

Il comprend un «volet eau qui permettra l'extension des réseaux d'adduction d'eau à tous les quartiers cibles», dont fait partie Tarhil.

Italie

Vent de révolte contre les énergies renouvelables

En pleine nuit cet été, les boulons d'une éoliennes de Sardaigne ont été dévissés, une opération de sabotage reflétant le fort rejet suscité sur place par les énergies renouvelables. Le climat venteux et ensoleillé de la grande île italienne en font un territoire idéal pour les énergies éolienne et solaire, mais l'intérêt qu'y portent les investisseurs inquiète certains habitants, qui estiment que leur région est exploitée.

Si les boulons desserrés ont été découverts avant que l'éolienne ne s'effondre, elle n'est pas la seule infrastructure a avoir été vandalisée cet été. «Il y a un rejet viscéral des projets d'énergie renouvelable.

La situation est vraiment tendue, le vandalisme vise à intimider les décideurs politiques», explique Marta Battaglia, responsable de l'association environnementale Legambiente en Sardaigne. «Les gens disent que les énergies renouvelables font peur et défigurent le paysage, conduisant ainsi à la perte de notre identité», observe-t-elle. Des mouvements de résistance similaires existent dans d'autres pays européens, comme au Royaume-Uni ou en France. «Mais le paysage sarde est déjà altéré par le changement climatique», note Marta Battaglia. L'île est en première ligne face au réchauffement climatique, subissant sécheresse et incendies estivaux qui envahissent de fumée ses célèbres plages de sable blanc.

En outre, la Sardaigne est la région qui émet le plus de gaz à effet de serre par habitant en Italie, selon l'Institut pour la protection et la recherche environnementales (ISPRA).

«INVASION»

En 2022, 74% de l'énergie de la Sardaigne était d'origine thermoélectrique, dont la plupart provenait du charbon, alors que l'Italie cherche à éliminer progressivement ses centrales à charbon, dont deux en Sardaigne devant fermer d'ici 2028.

C'est toutefois avec la promesse de mettre un frein à ce qu'elle appelle «l'invasion» des renouvelables qu'Alessandra Todde a été élue présidente de la région de Sardaigne en février, après une hausse du nombre de demandes de permis de construire. Les opposants aux renouvelables arguent que les grandes entreprises projettent d'installer des structures qui produiraient bien plus d'électricité que ce dont aurait besoin la Sardaigne et d'envoyer l'excédent dans d'autres régions d'Italie. Un corridor électrique reliant l'île au reste du pays devrait être ouvert à cet effet en 2028. Le surplus d'énergie pourrait également être stocké en Sardaigne pour produire de l'hydrogène, qui serait utilisé dans des industries difficiles à décarboner. La Sardaigne dispose actuellement d'une capacité de production maximale de 2,78 gigawatts et il faudrait que ce chiffre augmente de 6,2 gigawatts d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de transition fixés par l'Union européenne dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

La société de réseau électrique italienne Terna affirme avoir reçu 804 demandes de raccordement d'énergies renouvelables au réseau, ce qui représente une capacité de production totale de 54 gigawatts, mais seulement 0,4 gigawatt a reçu un feu vert.

UN TERRITOIRE «INAPPROPRIÉ»

Alors qu'un cadre national a finalement été défini dans un décret en juin, Alessandra Todde a réitéré sa promesse électorale et décrété en juillet un moratoire de 18 mois sur l'ensemble des nouveaux projets d'énergies renouvelables, y compris ceux qui avaient déjà reçu une autorisation et dont les travaux n'avaient pas encore commencé.

Le gouvernement a de son côté fait savoir qu'il contesterait ces moratoires devant la Cour constitutionnelle.

Pour atteindre les objectifs de 2030, la capacité de production maximale devrait augmenter d'1 gigawatt par an en Sardaigne. Or ce chiffre est actuellement de 0,2 d'après Elettricità Futura, un lobby d'entreprises travaillant dans le domaine de l'énergie solaire. L'objectif semble difficile à atteindre sans la construction de grandes centrales photovoltaïques ou de parcs éoliens.

La présidente de région a malgré tout présenté le mois dernier un projet de réglementation des énergies renouvelables selon lequel «la majeure partie du territoire de la Sardaigne serait inadéquate» à l'installation de sites de production.

Plusieurs spécialistes estiment que cette réglementation équivaut à décréter une interdiction de construction sur 99% de l'île, ce qui n'a pas empêché les manifestations de se poursuivre.

«DES RÉCITS BIAISÉS»

La semaine dernière, des habitants se sont rassemblés devant le parlement régional de Cagliari : avec leur slogan «Touche pas à la Sardaigne», ils demandent à ce que les projets d'énergie renouvelable soient limités aux toits des maisons et aux initiatives communautaires locales.

«Nous devons produire de l'énergie pour la Sardaigne, pour nos propres maisons», explique à l'AFP Davide Meloni, 36 ans, membre d'un groupe de «défense territoriale», qui dénonce les «tentatives de colonisation» de l'île par les multinationales.

Si la Sardaigne n'est pas la seule région d'Italie dans laquelle le nombre de demandes de permis de construire a fortement augmenté, les défenseurs de l'environnement dénoncent le rôle de médias influents localement, qu'ils accusent de ne pas être objectifs sur les renouvelables.

Mais aux yeux des manifestants à Cagliari, le problème ce sont les grandes entreprises, Rome et Bruxelles.

«La beauté de la Sardaigne vient de ses paysages naturels», justifie Marta Rosas, une habitante de 54 ans, en montrant du doigt les montagnes s'étendant de l'autre côté de la baie. «C'est ce que nous ont laissé nos ancêtres, et c'est ce que nous voulons préserver pour nos petits-enfants.»

COP29
Réactions mitigées à la déclaration finale du G20

Depuis Bakou, les délégués et ONG présents à la conférence sur le climat de l'ONU (COP29) ont relevé des avancées sur la finance climatique dans la déclaration finale des dirigeants du G20 réunis à Rio dans la nuit de lundi à mardi, sans y voir d'impulsion décisive. Mais ils ont en revanche souligné clairement leur déception face à l'absence d'engagement à accélérer la transition vers l'abandon des énergies fossiles, une formulation qui était un acquis de la COP28 de Dubaï l'an dernier et n'a pas été repris à Rio.

Dans leur déclaration, les dirigeants du G20 ont notamment appelé à «augmenter les financements et les investissements publics et privés en faveur du climat dans les pays en développement» et esquissé l'idée de coopérer pour taxer les super-riches.

Le président du groupe de négociations représentant la plupart des pays en développement (G77+Chine), Adonia Ayebare, salue aussi mardi matin à Bakou auprès de l'AFP le fait que le communiqué du G20 appelle à «augmenter la finance climatique de milliards à des milliers de milliards de toutes les sources». Mais il regrette que le communiqué se contente d'écrire «de toutes les sources», au lieu de pointer spécifiquement les financements publics. «Nous avons demandé clairement que cela vienne de sources publiques, sous la forme de prêts à taux préférentiels ou de subventions», dit Adonia Ayebare, tout en considérant au total le communiqué comme «une bonne brique» pour construire un accord à Bakou.

«Nous avions besoin d'un signal fort de la part du G20, et nous l'avons eu sur le plan financier. Le communiqué du G20 reconnaît la nécessité d'augmenter le financement public pour les pays en développement», a analysé Mohamed Adow, du centre de réflexion Powershift Africa. «En l'absence de calendriers contraignants, d'engagements financiers spécifiques ou de mécanismes d'application, ces déclarations risquent d'être perçues comme des aspirations plutôt que comme des mesures à prendre», a aussi souligné Oscar Soria, un militant argentin vétéran des négociations climatiques.

FOSSILES

«Les dirigeants du G20 n'ont pas envoyé les signaux politiques nécessaires de Rio à Bakou», a réagi Rebecca Thissen, de l'immense réseau d'ONG Climate Action Network. La déclaration du G20 se contente d'écrire sur les négociations fin ancières de la COP29: «Nous attendons un succès pour le nouvel objectif quantifié collectif à Bakou». Sans aucun chiffre. «Le silence sur le nouvel objectif de financement de la lutte contre le changement climatique et le mutisme sur l'élimination progressive des combustibles fossiles sont inacceptables de la part des plus grandes économies et des plus grands émetteurs», a ajouté Rebecca Thissen. C'est l'absence de phrase sur la sortie des énergies fossiles qui a été unanimement interprétée comme un recul par les ONG. «Les dirigeants mondiaux réunis au sommet du G20 ont fait preuve d'un manque flagrant de leadership, négligeant de réaffirmer leur engagement à abandonner les combustibles fossiles - un pivot essentiel de l'action climatique mondiale», a réagi Harjeet Singh, de l'initiative pour un traité de non-prolifération des fossiles.

USA
Boeing licencie plus de 2000 employés

Le constructeur aéronautique Boeing a envoyé les premières notifications de licenciement dans le cadre du plan de réduction de 10% de ses effectifs mondiaux, qui concernent près de 2.200 personnes dans le seul Etat de Washington (nord-ouest).

Les entreprises américaines doivent adresser aux autorités locales des déclarations dites WARN (Worker adjustment and retraining notification) soixante jours avant tout licenciement.

Le groupe, en proie à des problèmes de qualité de sa production et qui vient de subir une grève de plus de 50 jours ayant paralysé deux usines cruciales, a annoncé le 12 octobre son intention de réduire ses effectifs mondiaux de 10% dans les prochains mois, sans autre détail. Au 31 décembre 2023, il employait 170.688 personnes.

Selon un document rendu public lundi par le Service de sécurité de l'Emploi de l'Etat de Washington, l'avionneur américain a décidé d'y licencier 2.199 personnes à partir du 20 décembre.

Au 31 décembre 2023, il employait 66.797 personnes dans cet Etat où il a vu le jour en juillet 1926 et où se trouvent notamment les chaînes d'assemblage du 737 à Renton - son avion le plus vendu -, du 777, du 767 et de plusieurs programmes militaires à Everett. Ces deux usines, situées près de Seattle, ont été bloquées par la grève de plus de 33.000 membres de la branche locale du syndicat des machinistes (IAM) dans le contexte des négociations du nouvel accord social. «Comme annoncé précédemment, nous ajustons le niveau de nos effectifs pour nous aligner sur notre réalité financière et nos nouvelles priorités», a indiqué le groupe à l'AFP. Selon Boeing, la plupart des employés recevant notification de licenciement cette semaine quitteront Boeing mi-janvier, avec des indemnités et une assurance-santé pendant trois mois.

Par ailleurs, selon des déclarations WARN publiées dans la journée de lundi, le géant de l'aéronautique a l'intention de licencier 50 employés dans l'Oregon (effectif de 1.282 personnes fin 2023) et 63 dans le Colorado (effectif de 1.574 personnes fin 2023). En Caroline du Sud (près de 7.900 employés fin 2023), où se trouve l'usine du 787 Dreamliner, ce sont 220 personnes qui vont perdre leur emploi à compter du 17 janvier.

Aucun détail n'était encore disponible concernant trois Etats où le groupe est très présent: le Missouri (près de 17.000 employés), la Californie (14.400) et le Texas (près de 7.100).

Le syndicat des ingénieurs SPEEA (Society of Professional Engineering Employees in Aerospace) a été prévenu jeudi soir que 438 de ses membres allaient être licenciés, selon un porte-parole. Il compte plus de 19.000 adhérents aux Etats-Unis, dont environ 16.500 travaillant chez Boeing (Washington, Oregon, Californie et Utah).

Philippines
Des milliers de maisons inondées dans les crues

Des milliers de maisons se sont retrouvées inondées dans le nord des Philippines, en raison du débordement de rivières consécutif aux fortes pluies et du lâcher d'eau d'un barrage, après le passage du typhon Man-yi. Le fleuve Cagayan est sorti de son lit, déversant de l'eau sur des terres agricoles et des localités déjà victimes de crues, affectant des dizaines de milliers de personnes. Dans la ville de Tuguegarao, dans la province de Cagayan, le responsable local des catastrophes, Ian Valdepenas, a déclaré que les eaux de crue atteignaient plus de quatre mètres à certains endroits.

«Nous avons connu de très fortes pluies il y a deux jours», mais l'inondation s'est aggravée «lorsque le barrage de Magat a commencé à libérer d'énormes volumes d'eau», a-t-il expliqué à l'AFP. «De plus, nos terres sont déjà saturées en raison des typhons qui se sont succédé dans la région», a-t-il ajouté. Dans la province voisine d'Isabela, Jun Montereal, membre du comité de préparation aux catastrophes de la ville d'Ilagan, a déclaré que 30.000 personnes étaient toujours touchées par les inondations, mais que la situation s'améliorait lentement.

«Je peux maintenant voir les toits des maisons que je ne pouvais pas voir auparavant à cause des inondations», a-t-il déclaré. Plus d'1,2 million de personnes ont dû fuir leur domicile à l'approche de Man-yi, la sixième tempête à s'abattre sur l'archipel au cours du mois écoulé. Au moins 171 personnes sont mortes dans la série de tempêtes tropicales qui a démarré mi-octobre, et fait des milliers de sans-abris, tout en anéantissant des récoltes et du bétail. Chaque année, une vingtaine de puissantes tempêtes et de typhons mortels frappent les Philippines ou ses eaux environnantes mais il est rare que plusieurs événements de ce type se produisent dans un laps de temps si restreint et aussi tard dans l'année. Les scientifiques affirment que le changement climatique accroît l'intensité des tempêtes, entraîne des pluies plus abondantes, des inondations soudaines et des rafales plus violentes.

Publicité

Office public de l'huissier de justice- Maître Tahraoui Bahous
Huissier de justice près le Tribunal d'Arzew
Adresse : Rue Mohamed Fertas N°175 Arzew -
Tél : 0554.10.14.48 / 0660.80.11.01
E-mail : maitre.tahraoui-b@live.fr

Avis de vente aux enchères publiques
Uniquement sur soumissions cachetées

Il sera procédé le 04 décembre 2024 à 11h00
Au profit de : « SOTRAZ SPA » Société de Transport d'Arzew
Obs : Les visiteurs souhaitant participer à la vente aux enchères doivent s'inscrire auprès de l'office public à l'avance d'un délai de 72 heures.

Lot	Désignations & Marque & Immatriculation
01	Renault Symbol Matricule : 11786-117-31 Renault Symbol Matricule : 1630-117-31 Toyota Echo Matricule : 01957-100-31
02	Peugeot Partner Matricule : 28496-112-31 Peugeot Partner Matricule : 25961-112-31 Toyota Echo Berline Matricule : 04893-103-31
03	Renault Trafic Matricule : 13375-114-31 Hyundai New Accent Matricule : 13963-110-31 Hyundai New Accent Matricule : 14495-110-31
04	Nissan Civilian Matricule : 00132-405-31 Nissan Civilian Matricule : 00145-406-31 Nissan Civilian Matricule : 00147.406.31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
05	Nissan Civilian Matricule : 00152-406-31 Nissan Civilian Matricule : 00200-406-31 Nissan Civilian Matricule : 00271-408-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
06	Nissan Civilian Matricule : 00275-408-31 Nissan Civilian Matricule : 00277-408-31 Nissan Civilian Matricule : 00352-408-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
07	Nissan Civilian Matricule : 00291-408-31 Nissan Civilian Matricule : 00294-408-31 Nissan Civilian Matricule : 00308-408-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
08	Nissan Civilian Matricule : 00309-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00308-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00183-409-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
09	Nissan Civilian Matricule : 00279-408-31 Nissan Civilian Matricule : 00216-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00342-408-31 Nissan Civilian Matricule : 87-492-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
10	Nissan Civilian Matricule : 00354-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00341-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00111-410-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
11	Nissan Civilian Matricule : 00172-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00184-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00216-409-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
12	Nissan Civilian Matricule : 00340-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00313-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00344-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00169-409-31 Accidentée + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
13	Nissan Civilian Matricule : 00172-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00302-409-31 Nissan Civilian Matricule : 00184-409-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
14	Toyota Coaster Matricule : 00613-407-31 Toyota Coaster Matricule : 00496-407-31 Toyota Hiace Matricule : 00392-408-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
15	Toyota Coaster Matricule : 00446-400-31 Toyota Coaster Matricule : 00427-406-31 Toyota Coaster Matricule : 00397-408-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
16	Toyota Coaster Matricule : 00594-407-31 Toyota Coaster Matricule : 00065-401-31 Toyota Coaster Matricule : 00443-400-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
17	Toyota Coaster Matricule : 00163-405-31 Toyota Coaster Matricule : 00585-407-31 Toyota Coaster Matricule : 00168-405-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
18	Toyota Coaster Matricule : 00497-407-31 Toyota Coaster Matricule : 00351-413-31 Accidentée Toyota Coaster Matricule : 00476-407-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
19	Toyota Coaster Matricule : 00164-405-31 Toyota Coaster Matricule : 00181-405-31 Toyota Coaster Matricule : 00109-403-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
20	Toyota Coaster Matricule : 00110-403-31 Toyota Coaster Matricule : 00171-405-31 Toyota Coaster Matricule : 00179-405-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf
21	Toyota Coaster Matricule : 00067-402-31 Toyota Coaster Matricule : 00422-406-31 Toyota Coaster Matricule : 00084-402-31 Toyota Coaster Matricule : 00451-400-31 + Lot de pièce de rechange à l'état neuf

Conditions de participation :

- Vente sans garantie et en l'état.
- Visite et participation à la vente aux enchères publiques réservées uniquement aux détenteurs d'un cahier des charges délivré par le cabinet de l'huissier contre paiement 2000 DA.
- Le payement de la caution de garantie (indiqué dans le cahier des charges) pour chaque lot et le dépôt de soumissions se feront avant le jour de la vente aux enchères au plus tard le 03 décembre 2024 avant 16h00 (aucune soumission ne sera acceptée le jour de la vente).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais – ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°33/24/AADL/ORAN

LA REALISATION EN TCE DE 250/800 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES AVEC LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES ET LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION (RESEAUX TERTIAIRES)

SIS AU BAS MAZAGRAN, A LA COMMUNE DE MAZAGRAN

WILAYA DE MOSTAGANEM.

En application des dispositions du point 3.1.1.3 de la décision n° 42 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement, L'Agence Nationale De L'Amélioration Et Du Développement Du Logement- Direction Régionale d'Oran .lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **La Réalisation En TCE De 250/800 Logements Promotionnels Aidés Avec Du Promotionnels Libre Et Locaux à Usage Commercial et Professionnel y Compris Les Travaux de Viabilisation « Réseaux Tertiaires » Sis Au BAS MAZAGRAN, à la commune de MAZAGRAN, Wilaya de MOSTAGANEM.**

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises qualifiées en bâtiment (comme activité principale), et Travaux Publics ou Hydraulique (comme activité secondaire) et satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

1/ Capacité professionnelle : Le soumissionnaire ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **V (Cinq)** ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en travaux publics ou hydraulique comme activité secondaire.
2/ Capacité financière : Le soumissionnaire devra avoir un chiffre d'affaires moyen des trois **(03)** dernières Années supérieur à **300 000 000,00 DA.** Justifié par Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années (visés par les services des impôts).

3/ Capacité technique :

a)Moyens humains : Le soumissionnaire devra avoir un nombre du personnel déclaré à la CNAS :

-Un (01) chef de projet (Architecte ou Ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ou GC), ayant une expérience minimum de 04 ans.
-Un (01) Ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ou GC ou travaux publics ou hydraulique, ayant une expérience minimum de 03 ans.

Justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : l'état nominatif CNAS, diplômes, CV, et les certificats ou attestations de travail et qualité et CASNOS et fiche carrière.

b)Moyens matériels : Le soumissionnaire devra avoir au minimum :
-Deux (02) camions de 15 t ou plus
-Deux (02) engins de Terrassement.
-Une (01) Centrale à béton de 30 M3/h
- Une (01) grue fixe ou mobile

NB : La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par les cartes grises et polices d'assurance pour le matériel roulant, ou factures d'achat ou un procès-verbal de constat récent d'un commissaire-priseur (daté de six mois maximum à la date de soumission pour le matériel non roulant) ou contrat leasing avec une banque.

c)Références professionnelles : Le soumissionnaire au titre du présent appel d'offre doit satisfaire l'une des conditions suivantes :

-Avoir déjà réalisé un cumul de 400 logements ou plus en TCE y/c travaux de VRD tertiaires en prenant en considération un projet de 100 logements d'un seul tenant en TCE.

-Avoir réalisé un projet de 200 logements ou plus en un seul tenant en TCE y/c travaux de VRD tertiaires

-Avoir réalisé Trois (03) équipements en (TCE) de catégorie « C » ou un (01) équipement de catégorie « D » ou plus en TCE y/compris leurs travaux de viabilisation « Réseaux tertiaires ».

Justifiées par les attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution signées par des maîtres de l'ouvrage publics ou privés comportant l'intitulé du projet , le montant du marché , la date de réception provisoire et la catégorie du projet.

***Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après complément.**
***Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**
***Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.**
***Les entreprises en groupement ne sont pas concernées par cet avis à la concurrence**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés a à cet effet contre le payement de la somme de **Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de reproduction auprès de :

La Direction Régionale AADL – d'Oran
Sise au Bloc n°23 cite 1377 logts USTO Bir EL Djir Oran
Ou
La Direction des Projets « AADL » wilaya de Mostaganem
Sis au bloc 1 cité 64 logements SNTV – Wilaya de Mostaganem

Le dossier de soumission doit contenir :
-Dossier de candidature
-Offre Technique (Caution de soumission d'un montant supérieur à **01%** de l'offre pour les offres excédantes le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (**1 000 000 000.00 DA/TTC**)).
-Offre Financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** », « **offre financière** » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « **à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –appel d'offres N°.....l'objet de l'appel d'offres** »
Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :

La Direction Régionale AADL – d'Oran
Secrétariat régional (6ème étage)
Sise au Bloc n°23 cite 1377 logts USTO Bir EL Djir Oran

La durée de préparation des offres est fixée **à QUINZE (15) JOURS** à compter de la date de la première parution du présent appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public BOMOP.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12 H00 (HEURE LIMITE).**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, offres techniques et offres financières s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée.
Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de **03 mois** à compter de la date de dépôt des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister à l'ouverture des plis.

Le Directeur Régional
De l'AADL Oran

ANEP N° 2431014437 Le Quotidien d'Oran 20/11/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais – ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°34/24/AADL/ORAN

LA REALISATION EN TCE DE 600 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES AVEC DU PROMOTIONNELS LIBRE ET LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » A LA COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, WILAYA DE SIDI BEL ABBES

En application des dispositions du point 3.1.1.3 de la décision n° 42 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement, L'Agence Nationale De L'Amélioration Et Du Développement Du Logement- Direction Régionale d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation en TCE **de 600 Logements Promotionnels Aides avec du Promotionnels Libre et locaux à usage commercial et professionnel y compris les travaux de viabilisation « Réseaux Tertiaires » à la commune de SIDI BEL ABBES, wilaya de SIDI BEL ABBES**

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises qualifiées en bâtiment (comme activité principale), et Travaux Publics ou Hydraulique (comme activité secondaire) et satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

1/ Capacité professionnelle : Le soumissionnaire ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VI (SIX)** ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en travaux publics ou hydraulique comme activité secondaire.

2/ Capacité financière : Le soumissionnaire devra avoir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières Années supérieur à **400 000 000,00 DA.** Justifié par Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années (visés par les services des impôts).

3/ Capacité technique :
a) Moyens humains : Le soumissionnaire devra avoir un nombre du personnel déclaré à la CNAS :

-Un (**01**) chef de projet (Architecte ou Ingénieur ou mastère dans le domaine du bâtiment ou GC), ayant une expérience minimum de 04 ans.
-Un (**01**) Ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ou GC ou travaux publics ou hydraulique, ayant une expérience minimum de 03 ans.
Justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : l'état nominatif CNAS, diplômes, CV, et les certificats ou attestations de travail et qualité et CASNOS et fiche carrière.

b) Moyens matériels : Le soumissionnaire devra avoir au minimum :
-Deux (02) camions de 15 t ou plus
-Deux (02) engins de Terrassement.
-Une (01) Centrale à béton de 30 M3/h.
-Une (01) grue fixe ou mobile
Justifié par les cartes grises et polices d'assurance pour le matériel roulant, ou factures d'achat ou un procès-verbal de constat récent d'un commissaire-priseur (daté de six mois maximum à la date de soumission pour le matériel non roulant) ou contrat leasing avec une banque.

c) Références professionnelles : Le soumissionnaire au titre du présent appel d'offre doit satisfaire l'une des conditions suivantes :-
Avoir déjà réalisé un cumul de **600** logements ou plus en TCE y/c travaux de VRD tertiaires en prenant en considération un projet de **150** logements d'un seul tenant en TCE.
-Avoir déjà réalisé un projet de **400** logements en un seul tenant en TCE y/c travaux de VRD tertiaires
- Avoir déjà réalisé **Trois (03)** projets d'équipement en totalité (TCE) de catégorie C y/compris leurs travaux de viabilisation « Réseaux tertiaires » et **deux (02)** équipements classé à la catégorie D en TCE y/compris leurs travaux de viabilisation « Réseaux tertiaires ». Justifiées par les attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution signées par des maîtres de l'ouvrage publics ou privés comportant l'intitulé du projet , le montant du marché , la date de réception provisoire et la catégorie du projet.

***Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après complément**
***Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**
***Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.**
***Les entreprises en groupement ne sont pas concernées par cet avis à la concurrence**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés a à cet effet contre le payement de la somme de **Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de reproduction auprès de :

Direction Régionale de l'AADL d'Oran
Sise à Bloc n°23 cite 1377 logts USTO Bir EL Djir Oran
Ou
La Direction des Projets « AADL » wilaya de SIDI BEL ABBES
Sis à AVENUE MASMOUDO TAHAR (EX RUE DE LA PAIX)
Wilaya de SIDI BEL ABBES.

Le dossier de soumission doit contenir :
-Dossier de candidature
-Offre Technique (Caution de soumission d'un montant supérieur à **01 %** de l'offre pour les offres excédantes le montant d'un milliards de dinars en toutes taxes comprises (**1 000 000 000.00 DA/TTC**).
-Offre Financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –appel d'offres N°.....l'objet de l'appel d'offres »
Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Direction Régionale « AADL » ORAN
Secrétariat régional (6ème étage)
Sise bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO – Wilaya D'ORAN

La durée de préparation des offres est fixée à **QUINZE (15) JOURS** à compter de la date de la première parution du présent appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public BOMOP.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12 H00 (HEURE LIMITE).**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, offres techniques et offres financières s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée.
Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister à l'ouverture des plis.

Le Directeur Régional
De l'AADL Oran

ANEP N° 2431014439 Le Quotidien d'Oran 20/11/2024

APPARTEMENTS

■Location très joli appartement F4, 3e étage superficie 90 m² cité très calme belle vue Oran – 0549.11.27.24

DIVERS

■A louer numéro de taxi prix 3.500 DA/mois contrat 2 ans (2 mois gratuits) Tél : 0563.24.87.92

LOCAUX

■Loue local de 86 m² avec 2 rideaux et vitrine, aménagé à Belgaïd en face mosquée Macha Allah - Tél : 0558.79.43.27 / 0557.48.10.84

EMPLOIS

■Clinique d'ophtalmologie à Oran recrute femmes de ménage + Factotum – Tél : 0556.54.43.70 de 9h-16h

PENSÉE

Déjà une année que nous a quittés notre douce et affectueuse épouse, mère et grand-mère

Mme CHELLALI KHELIFATI Fatima Zohra

En ce pénible souvenir, ses enfants et petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée pour sa bonté et sa générosité d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Repose en paix
A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

HUISSIERS DE JUSTICE

محضرين قضائيين

لكل إعلاناتكم للبيع بالمزاد العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques

Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

Don de sang Algérie

Donner son sang, c'est sauver une vie

التبرع بالدم الجزائر

أنقظ حياة بقطرة دم

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE
DIRECTION REGIONALE DU TRESOR A TLEMCEN

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction Régionale du Trésor à Tlemcen annonce l'ouverture d'un concours sur titres pour l'accès à la formation spécialisée au grade indiqué ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités	Nombre de postes ouverts	Lieu de nomination	Autre conditions
Inspecteur central du trésor, de la comptabilité et des assurances	Concours sur titre pour l'accès à la formation spécialisée	Licence de l'enseignement supérieur ou un titre reconnu équivalent	- Sciences financières et comptables. - Sciences économiques. - Sciences juridiques et administratives. - Sciences commerciales. - Sciences de gestion. - Planification et statistiques.	06 postes ouverts dans les wilayas suivantes : - Tlemcen. - Sidi Bel Abbes. - Ain Témouchent. - Naâma.	- Trésorerie de la wilaya de Tlemcen (02). - Trésorerie de la wilaya de Sidi Bel Abbes (02). - Trésorerie de la wilaya d'Ain Témouchent (01). - Trésorerie de la wilaya de Naâma (01).	Seuls les dossiers contenant un certificat de résidence dans les wilayas suivantes sont acceptés : - Trésorerie de la wilaya de Tlemcen (La wilaya de Tlemcen). - Trésorerie de la wilaya de Sidi Bel Abbes (La wilaya de Sidi Bel Abbes). - Trésorerie de la wilaya d'Ain Témouchent (La wilaya d'Ain Témouchent). - Trésorerie de la wilaya de Naâma (La wilaya de Naâma).

Constitution du dossier :
-Demande manuscrite portant l'adresse exacte et le numéro de téléphone du candidat.
-Une copie de la carte d'identité nationale.
-Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
-Deux (02) photos d'identité.
-Une copie du titre ou diplôme exigée, auquel serra joint le relevé de notes du cursus d'études ou de formation.
-Certificat de résidence.
-Fiche de renseignement dument remplie par le candidat téléchargeable sur le site internet de la direction général de la fonction publique **www.concours-fonction-publique.gov.dz** ou **www.dgfp.gov.dz**
-Une attestation justifiant que le candidat est major de promotion, le cas échéant.

Les candidats déclarés admis définitivement au concours doivent compléter leur dossier par les pièces suivantes :
-Extrait de l'acte de naissance n° 13.
-Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie).
-Quatre (04) photos d'identité.
-Fiche familiale pour les marié(e)s.

Délais des inscriptions et dépôt de dossier :
Les dossiers doivent être déposés à **la Direction Régionale du Trésor à Tlemcen (siège), rue du 1er novembre (Bab El Jiad) Tlemcen centre**, dans un délai de **quinze jours (15) ouvrable** à compter de la date de la parution du premier avis dans la presse nationale écrite.

Tout dossier incomplet, adressé par voie postale ou déposé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Remarque :
Les dossiers contenant un certificat de résidence dans des wilayas autres que celles mentionnées dans l'annonce ci-dessus ne seront pas acceptés.

ANEP N° 2431014447 Le Quotidien d'Oran 20/11/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de L'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
Wilaya de Mostaganem
Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction
Service de suivi des marchés publics

N.I.F : 099827019002032

Appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem, et en application du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics **et la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics**, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Operation :Amélioration urbaine de l'ancien tissu urbain à travers la wilaya de Mostaganem 2023

Lot 12 : Travaux d'amenagement urbain de la cite 05 juillet commune Mostaganem

CONDITIONS D'ELIGIBILTE

Cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux **entreprises** ou **groupement des entreprises** justifiant d'une qualification professionnelle avec minimum des conditions d'éligibilité à savoir :

- Entreprises qualifiées et ayant la catégorie **SIX (06)** ou plus dans le domaine **travaux publics** comme activité principale avec code éclairage publics « 347-4272 OU 348-4924
- Le soumissionnaire devra avoir réalisé durant les **sept** (07) dernières années, au moins :
  - **Un projet en aménagement urbain** dépassant les **50.000.000,00 DA**
  - Et un projet en travaux de **VRD Primaires et secondaires** dont le nombre de logements dépasse les **400 logts.**

  Justifiés par des attestations de **bonne exécution** ou **référence**, délivrées par des maîtres d'ouvrage publics (service Contractant).
- Avoir un **cumule** de chiffre d'affaire des bilans des trois (03) années 2021/2022/2023 ; justifiés par les bilans fiscaux visés par les services des impôts supérieur ou égale à **100 000.000..00 DA)**

Les entreprises qualifiées ou leurs représentants légaux intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction (secrétariat général de la direction), sise à la cité administrative -Salamandre -commune de Mostaganem
Téléphone : 045-35-71-74

Le soumissionnaire préparera son offre qui doit comporter un dossier de **candidature**, une **offre technique** et **une offre financière**
Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature) (offre technique) (offre financière) selon le cas .
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n° 24/2024
A Madame la directrice de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Mostaganem , cité administrative –Salamandre

Les offres doivent être conformes au cahier des charges et accompagnées des pièces citées ci-dessous.

1. Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
- Copie du registre de commerce électronique.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2023 légalisée par CNRC pour (SNC-SARL-EURL-SPA)
- Copie d'attestation d'immatriculation fiscale
- Une déclaration de probité (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
- Copie des statuts pour les sociétés (SNC-SARL-EURL-SPA-entreprise étrangère de droit algérien)
- Copie des pouvoirs du signataire de la soumission (pour les sociétés)
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéance de paiement, copie valide moins de 03 mois.
- Attestation CNAS de mise à jour des cotisations, copie valide le jour d'ouverture des plis.
- Copie d'attestation CACOBATPH de mise à jour des cotisations valide le jour d'ouverture des plis,
- Attestation CASNOS de mise à jour des cotisations, copie valide le jour d'ouverture des plis.
- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité
- Les bilans des trois (03) années (2021/2022/2023) doivent être visés par les services des impôts
- Copie d'attestation de domiciliation bancaire.
- les moyens humains doit être justifiée par :
  - copies de diplômes (encadrement) +CV
  - affiliation **individuelle** CNAS (encadrement + ouvriers) valide le jour d'ouverture des plis, annexés au mémoire technique justificatif.
- les moyens matériels justifiés par des cartes grises ou récépissé de dépôt assurances pour les matériels roulants valide le jour d'ouverture des plis, et facture d'achat et PV d'huissier ou d'expertise de moins d'une année à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant, annexés au mémoire technique justificatif
  - Le matériel loué roulant ou non roulant justifié par un contrat de location notarié noté à moitié (50%), ou contrat de leasing noté à (75%) valide le jour d'ouverture des plis
- Les références professionnelles justifiées par des copies des attestations de bonne exécution des travaux réalisées par l'entreprise dans le domaine signées par le service contractant.

NB:
- Les documents originaux ne sont exigés que pour l'attributaire du marché

2. l'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite (lu est accepté),
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
- Planning et délai d'exécution des travaux signés par l'entreprise est exigée

3. l'offre financière contient :

- La lettre de soumission renseignée et portant le cachet et la signature du soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours (dix) à compter de la première publication de L'avis d'appel d'offres
La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et L'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **12h00.**
Dans le cas où ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires sont invitées par le présent avis pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra au siege de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem. à **13 h 30.** le jour qui correspond au dernier jour de la préparation des offres.
Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres durant 03 mois+10 jours (délais de validité des offres) soit 100 jours à compter de la date d'ouverture des plis

Le service contractant pourra, s'il y'a lieu, proroger les délais de préparation des offres. Dans ce cas, il doit informer les soumissionnaires par tous les moyens.

Mostaganem le .....

ANEP N° 2431014440 Le Quotidien d'Oran 20/11/2024

2

11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.45 Le geste cuisine
13.55 Ça commence aujourd'hui
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.40 N'oubliez pas les paroles
19.55 Journal Météo climat
20.00 Journal 20h00

21.05 Signalements

Téléfilm dramatique - France - 2024
Avec Cécile Bois, Odile Vuillemin, Bruno Solo, Marc Citti, Christophe Laubion
2006. Laurence, une mère de famille, se bat pour sauver sa nièce de 9 ans, Karine, de la maltraitance de ses parents, Stéphane et Véronique. Malgré les signalements répétés de sa tante aux fonctionnaires de l'ASE et de la Justice, la fillette demeure, contre toute logique, chez ses parents. Après avoir écrit une lettre au parquet pour sauver Karine, Laurence est poursuivie pour dénonciation calomnieuse par Stéphane et Véronique.

3

10.35 Le goût des rencontres Nouvelle-Aquitaine
12.15 ICI 12/13
12.55 Météo à la carte
14.25 Un cas pour deux
16.45 Duels en familles
17.20 Slam
18.05 Questions pour un champion
19.00 ICI 19/20 édition toutes régions
19.50 Tout le sport
20.05 A la source
20.20 Un si grand soleil

21.05 Secrets d'histoire

Présenté par Stéphane Bern
L'extraordinaire destinée de Spartacus prend racine dans les terres thraces de l'actuelle Bulgarie, où les sépultures royales témoignent d'une civilisation bouleversée par l'expansion romaine. Devenu esclave avant qu'on le fasse gladiateur, cet homme d'exception transforme sa révolte en guerre civile majeure contre la République romaine. Aux côtés de son épouse, il bâtit une armée d'hommes libérés et défie la plus redoutable puissance militaire de son époque.

4

10.08 Potobot
10.43 Idéfix et les Irréductibles
11.55 Manger, bouger, dormir
12.00 Les Croods (Pré)histoires de famille
13.55 C'est toujours pas sorcier
14.11 Angelo la débrouille
15.16 Alex Player
15.51 Molusco
18.00 Okoo-koo
19.55 Organisation Super Insolite
20.30 T'es au top
20.45 Okoo-koo

21.00 Taylor Swift, la première puissance américaine

Taylor Swift est l'une des plus grandes stars de la planète. En une dizaine d'années, la chanteuse de 34 ans est passée d'une vedette de la country dans son Amérique natale à une icône de la musique pop dans le monde entier. Son impact culturel et son influence sont indéniables. Cette popularité et cette influence colossale se ressentent forcément sur les réseaux sociaux.

5

09.55 Le Mag de la santé
11.00 Cuisine créole, des goûts et des couleurs
12.00 Un espoir pour la nature
12.55 Les routes de l'impossible
13.35 Le Mag de la santé
14.40 Sale temps pour la planète
15.35 Peuples de Papouasie-Nouvelle-Guinée
16.35 Mère nature
17.40 C dans l'air
18.55 C à vous
20.05 C à vous la suite
21.05 Dictionnaire amoureux
22.40 C ce soir

arte

10.55 A la rencontre des rapaces
12.25 Des mains vertes pour la nature
15.10 Le Tyrol du Sud
15.45 Canaries, les îles-volcans
17.15 Invitation au voyage
18.55 Les orques rebelles de Gibraltar
19.25 Le dessous des images
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20.55 Plus que jamais
22.55 Edgar Allan Poe : Ecrivain de l'étrange et icône pop

C8

09.07 Télé-achat
09.29 L'éphéméride
09.36 Chez Jordan De Luxe
10.43 Un Noël ensorcelé
12.32 La sélection du jour
12.36 William à midi : première partie
13.39 William à midi
14.13 Inspecteur Barnaby
17.53 Pascale, Eric, Yann et les autres
18.45 La tribu de Baba
19.38 Touche pas à mon poste
21.19 Le torrent
23.14 Cliffhanger

ACTION 20.50

LA SOMME DE TOUTES LES PEURS

Thriller - Etats-Unis - Allemagne - Canada - 2002
Avec Ben Affleck, Morgan Freeman, James Cromwell, Liev Schreiber
En Russie, après le décès du président en exercice, Nemerov, un obscur diplomate, arrive au pouvoir, sur fond de crise en Tchétchénie. Le président américain somme la CIA de suivre la situation de près. C'est au jeune analyste Jack Ryan, qui a déjà étudié Nemerov, que revient cette mission. Contrairement à ses supérieurs, Ryan est persuadé des intentions pacifistes du nouveau dirigeant. Mais entre les deux puissances, la tension monte.

CINE + FRISSON 20.50

U-571

Film de guerre - Etats-Unis - France - Italie - 2000
Avec Matthew McConaughey, Bill Paxton, Harvey Keitel, Jon Bon Jovi, David Keith
En 1942, la Seconde Guerre mondiale bat son plein. L'état-major des armées américaines apprend que le submersible allemand U-571 a fait naufrage avec à son bord "Enigma", une machine qui permet aux nazis d'émettre des messages inviolables. Le capitaine Mike Dahlgren et son second Andrew Tyler sont aussitôt envoyés par le Pentagone pour s'emparer du précieux appareil. Mais les SS sont déjà en route pour porter secours à leur équipage.

CINE + FAMIZ 20.50

MAX LA MENACE

Comédie - Etats-Unis - 2008
Avec Steve Carell, Anne Hathaway, Dwayne Johnson, Alan Arkin
Après que le quartier général de l'agence de renseignement américaine CONTROL a été attaqué par l'association de criminels KAOS, l'identité de ses agents est compromise et le Chef n'a d'autre choix que de donner une promotion à Maxwell Smart, un analyste qui a toujours rêvé de travailler sur le terrain aux côtés du célèbre agent 23. Au lieu de cela, Max se voit assigner pour partenaire l'adorable mais redoutable agent 99.

TF1

11.00 Les Feux de l'amour
11.50 Les douze coups de midi
13.00 JT 13h
13.50 Plus belle la vie, encore plus belle
14.20 En route pour Noël
15.50 Sur la route du Père Noël
17.30 Star Academy, la quotidienne
18.30 Ici tout commence
19.10 Demain nous appartient
20.00 JT 20h
21.00 C'est Canteloup

21.10 Esprits criminels : Evolution

Série policière - Etats-Unis - 2024
Saison 17 - Episode 3/10
- La peur en face
Avec Joe Mantegna, A.J. Cook, Kirsten Vangsness, Zach Gilford
Le BAU est devenu l'objet de théories de complot en raison de la mort de Doug Bailey. Alors que JJ et Alvez tentent de convaincre la femme de Voit de lui parler, Rossi et Lewis enquêtent sur un tueur en série à Houston, au Texas, surnommé «The Moving Day Killer». Il exécute ses victimes par asphyxie.

M6

09.45 Ça peut vous arriver
11.30 Ça peut vous arriver chez vous
12.40 Météo
12.45 Le 12.45
13.40 Un jour, un doc
17.30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
18.35 Le juste prix
19.40 Météo
19.45 Le 19.45
20.35 Scènes de ménages

21.10 La France a un incroyable talent

Saison 19 - Emission 5 : les auditions
Présenté par Karine Le Marchand, Marianne James, Sugar Sammy, Hélène Ségara, Eric Antoine
Marianne James, Eric Antoine, Hélène Ségara et Sugar Sammy jugent des artistes venus présenter leurs numéros dans le but de devenir le prochain incroyable talent de France. Parmi eux, les Beats Killers, une troupe de danseurs de hip hop originaire de Marseille, Aleksandr Batuev, un contorsionniste alliant danse contemporaine et acrobatie.

CANAL+

10.18 Redouane Bougheraba : on m'appelle Marseille
11.36 Bérengère Krief : Amour
13.02 Roman Frayssinet : O dedans
13.59 Arnaud Tsamere : 2 mariages & 1 enterrement
15.55 Laura Felpin : Ça passe
17.18 Paul Mirabel : Zèbre
18.34 Têtàtête(s)
18.49 Tchi tcha
19.15 La boîte à questions
19.21 Clique
19.56 En aparté

21.09 Les duos impossibles de Jérémy Ferrari

Pour la dixième édition de ce rendez-vous vespéral de l'humour, Jérémy Ferrari constitue des duos impossibles de différentes générations d'humoristes sur la scène du Grand Rex, à Paris. L'occasion ainsi de donner naissance, le temps d'une représentation, à des couples de comiques qui viennent d'horizons divers. S'ensuit une série de sketchs complètement inédits, spécialement écrits pour ce show.

PLANETE +

10.38 Faites entrer l'accusé
12.24 Mystérieux objets
13.56 Les opérations secrètes nazies
15.38 Le génie des bâtisseurs
17.29 Cléopâtre, à la recherche du tombeau disparu
19.22 American Pickers, la brocante made in USA

20.55 The Reagans
22.50 Franklin D. Roosevelt

TFX

10.35 Gossip Girl
11.30 Clap !
12.00 Les frères Scott
16.25 Quatre mariages pour une lune de miel
19.00 Star Academy, la quotidienne
20.05 Plus belle la vie, encore plus belle
21.05 Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger

NRJ 12

09.25 Lucifer
13.00 Une saison au zoo
19.10 The Big Bang Theory
21.10 Inside Man : Most Wanted
23.10 Prédictions

W9

09.00 W9 Hits
10.40 HDM : L'hebdo de la musique

11.40 Le hit W9
12.45 Météo
12.50 NCIS
16.40 Un dîner presque parfait
19.50 Les cinquante
21.05 Météo
21.10 Enquêtes criminelles

CROISÉS N° 9124

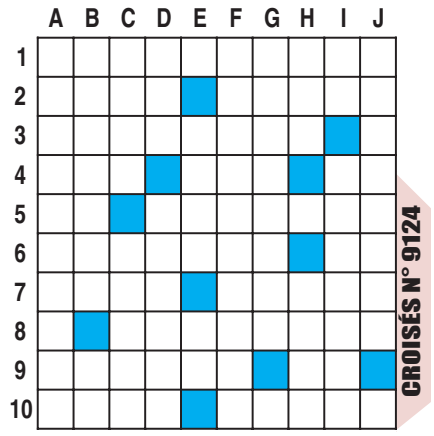

Horizontalement:

1. Champ envahi de mauvaise herbe.
2. Mis à feu.
S'il est pris, c'est parti !
3. C'est du kif, ou ça y ressemble.
4. Moteur à explosion.
Revêt. Test d'audition.
5. Suite de reine.
Garde.
6. Production d'un seul élément.
Symbole de métal.
7. Virée au rouge pâle.
Bref, c'est correct !
8. Remontée des cours.
9. Mise en train.
Bout en train.
10. Formule. Masses.

Verticalement:

A. Trompette-des-morts.
B. Vouées au mépris et à la honte.
Coupe de l'amitié.
C. Liste.
Trompe.
D. Cours d'histoire.
Immédiat.
E. Passe.
Du vent !
F. Macrobiote.
G. Accessoires.
H. Femme de prime abord.
Bande de marins.
I. Chapeau de roue.
Ceindre.
J. Libre, on peut dire qu'il est indépendant !

FOUILLIS N° 9124

E	T	U	O	Z	A	M	R	E	H
C	N	E	P	A	T	E	T	I	M
N	O	T	T	N	E	M	E	N	N
A	I	N	E	M	A	T	E	G	A
G	T	E	T	E	Q	U	A	N	E
A	A	M	A	S	K	I	O	O	R
V	T	E	P	C	N	I	E	I	R
A	N	N	A	E	T	D	S	T	G
R	E	N	R	A	O	S	R	A	U
T	S	O	T	R	U	E	S	L	E
X	E	S	I	E	P	S	E	O	I
E	R	I	E	U	A	U	S	S	I
N	P	O	O	R	R	E	C	N	A
O	E	L	B	R	E	V	U	O	R
N	R	C	R	E	D	R	O	C	C

C H E E R E U R E H C
E H R E M R A Z O A M U T E N
B A L L A N N O M E N E M T O T
H I R E T A I G E T A N E Q U E T
G A R D E I P U O T E I N E S
E R C E R E E R O O S K I A M A A
G A R D E I T I L S E U P C E P T V
A R E A D T G O A E S T D S N N A
A N U P R I A N R A O S R E N R
N L O L I S O L E I T G L E S T
O I E U L O I E I S E P S E X
I E U L O D P I S S U A U E R
P L L O D P N A C N E R R O O P N
S O F A O T R U V E B R L E O
S E Z B A C C O R O D E R C N

ACCORDER – AMAS – AUSSI – BALLONNEMENT – BALUSTRADE – BRASSAGE - CHERCHER – CLOISONNEMENT – CONSOLATION – CREER – DOLLAR – DOULEUR – ESPIONNAGE – ETAPE – EXTRAVAGANCE – EXTREMITE – FOULE – GARDER – HERITAGE – ISSUE – LANCER - LOUPER – MAZOUT – PARTIE – PILE – RENGAINE – REPRESENTATION – RODEO – SNACK – SOLEIL – STATION – TOUPIE – TROUVER – XENON – ZOOLOGIE.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est à bibi.
- Mon 2e une collecte d'argent.
Mon tout est un modèle réduit.

1 M	2 O	3 N	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

CODÉS N° 9124

1	8	10	15	5	1	8	10		1
8	16	5	4	10		10	9	1	2
10	8	1	2	7	4		17	2	9
8	8		1	8		6	4	7	10
3		7	5		12	7	8	3	10
6	2	4	15	9	8		4	8	8
8	4	4	5	3	6	8		5	11
3		7	7		7	3	2	9	7
6	7	13	4	8	10	10	8		3
8	1	9	8		7	8		6	8
	7	8		11	8	14	8	4	
8	6	4	8		4	8	16	7	6
6	8		6	5		11	7	1	8
5	8	4	8		1	7	3	8	6
9	10	8		1	7	10	8	4	8

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHÉS N° 9124

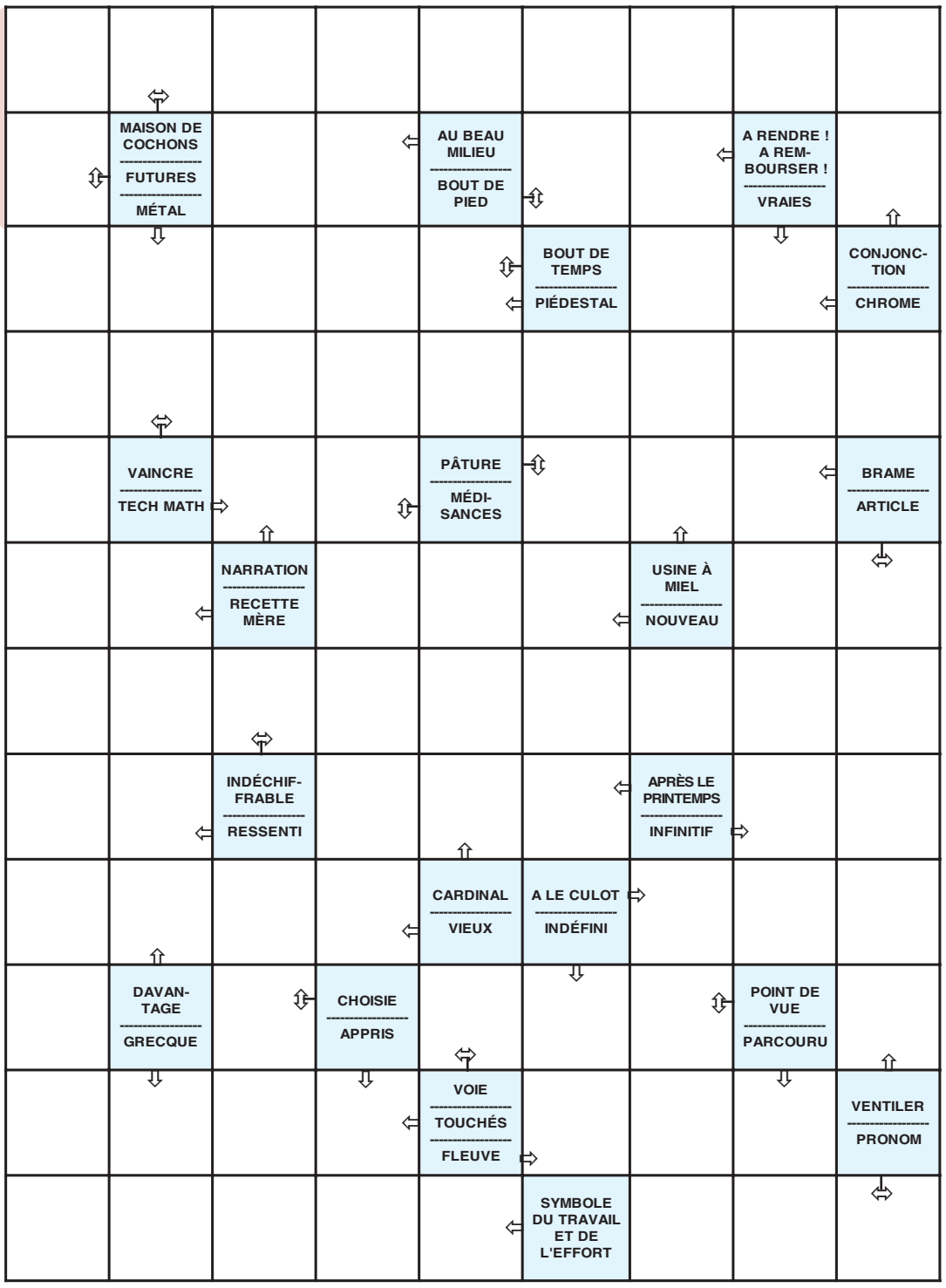

SUDOKU N° 9124

			6				7	8
3	7		5			4		
		2						
1	3	9	8	4		5		6
				6		1		
	8	6			3			
9				8			3	
				7	2	8		9
2	4			5		6	1	

HOROSCOPE

Bélier *21-03 au 20-04*
Prenez quelques minutes pour vous-même si vous vous sentez débordé. Vous repartirez ensuite du bon pied.

Taureau *21-04 au 21-05*
Vous déborderez de vitalité. Il faudra la canaliser. N'hésitez pas à remettre en question certaines de vos habitudes.

Gémeaux *22-05 au 21-06*
Si vous êtes sujet aux troubles allergiques, il faudra être vigilant. Prenez des traitements préventifs.

Cancer *22-06 au 22-07*
Vous avez des projets mais n'anticipez pas sur trop les résultats que vous pourriez obtenir.

Lion *23-07 au 23-08*
Limitez votre dose de café quotidienne même si vous avez l'impression que cela vous aide à garder le rythme.

Vierge *24-08 au 23-09*
Après un travail acharné, vous aurez enfin l'occasion d'être reconnu pour vos mérites. Ne doutez pas de vous, ni de vos compétences, vos résultats sont excellents.

Balance *24-09 au 23-10*
Vous bénéficierez d'une bonne résistance aux attaques virales. Vos défenses immunitaires sont au top.

Scorpion *24-10 au 22-11*
En famille, les gestes de tendresse et les preuves d'affection seront les bienvenus.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Vous vous démenez dans la journée... Prenez le temps nécessaire pour vous détendre.

Capricorne *22-12 au 20-01*
Faites le tri dans tous les projets que vous avez en tête, sinon vous n'en mettrez aucun en route.

Verseau *21-01 au 18-02*
Avant de rentrer chez vous, faites un peu de marche, du lèche-vitrine... pour décompresser.

Poissons *19-02 au 20-03*
Ne vous laissez pas envahir par le doute. Au plus vous réfléchissez au moins vous agirez. Croyez en votre bonne étoile !

LES SOLUTIONS

FLECHES N°9123

	C	I	N	E	M	A		F
C	O	L	E	R	E		C	R
R	U		O		T	R	I	O
E		A	N	E	S		L	N
V	O	L		N		H		T
E	N		I	S	S	U	E	
T		E	Q	U	E	R	R	E
T	A	S		I		L		U
E	V		E	T	R	E	S	
S	A	L	L	E		N	U	L
	R		L		S	T		E
F	E	T	E	N	T		U	S

CROISÉS N°9123

M	O	N	T	A	G	N	A	R	D
A	U	T	O	R	I	S	E		E
I	F		U	E	S		R	O	M
N		F	R		A	L	I	B	I
T	E	R	M	I	N	E	E		S
E	G	E	E		T	O	N	N	A
N	O	N	N	E		N	N		I
A		E	T	R	E		E	R	S
N	B		I	O	T	A		I	O
T	R	A	N	S	I	T	I	O	N

FOUILLIS N° 9123:
EMERAUDE (Emeu - Rôde)

SUDOKU N°9123

5	7	6	4	9	8	1	2	3
3	4	1	2	6	7	9	8	5
2	8	9	5	1	3	6	7	4
6	1	7	8	3	4	5	9	2
4	9	5	6	7	2	3	1	8
8	2	3	9	5	1	4	6	7
1	5	8	7	4	9	2	3	6
9	6	2	3	8	5	7	4	1
7	3	4	1	2	6	8	5	9

CODÉS N° 9123

1 N	2 O	3 B	4 U	5 R	6 I
7 L	8 T	9 M	10 E	11 A	12 S
13 P	14 V	15 C	16 D	17 F	18 G
19	20	21	22	23	24

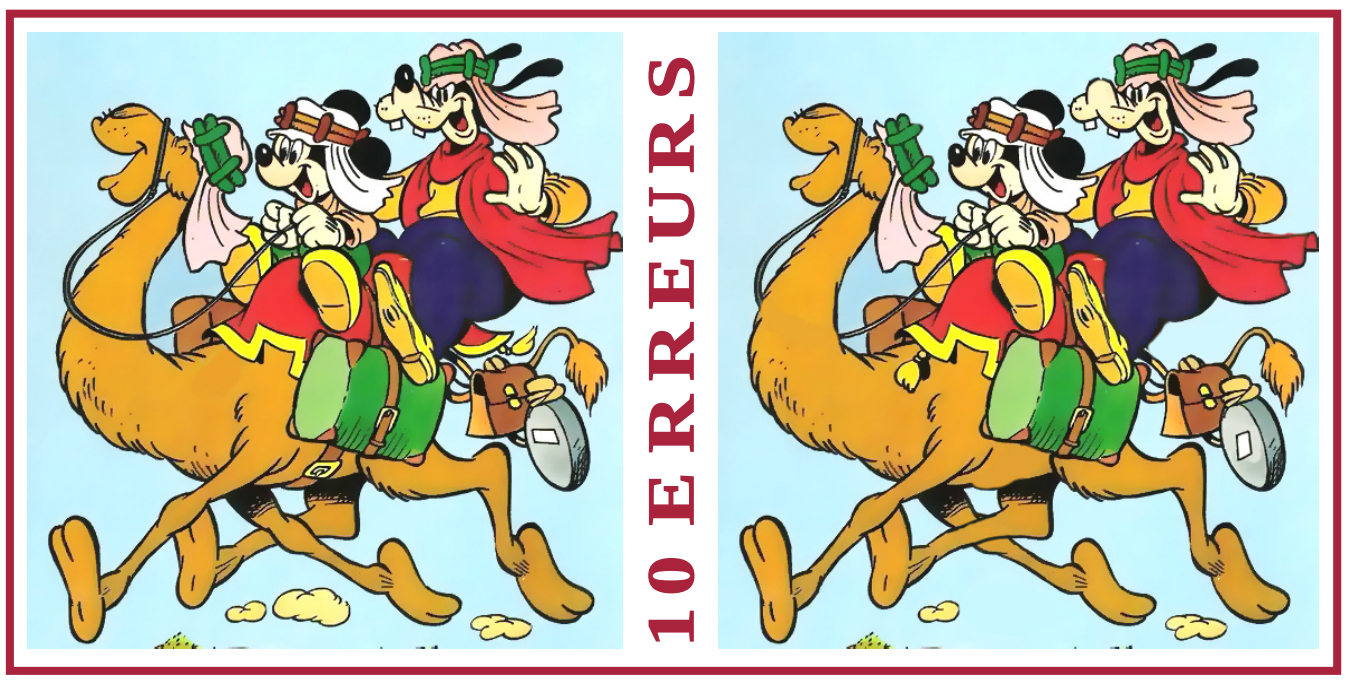

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Huit soldats tués, sept policiers enlevés au Pakistan

Huit soldats ont été tués et sept policiers enlevés lors de deux attaques lundi soir dans le nord-ouest du Pakistan, ont indiqué mardi des responsables policiers et du renseignement.

Lundi soir, «des hommes armés ont attaqué un barrage des gardes-frontières dans la région de Tirah», au sein de la province montagneuse du Khyber-Pakhtunkhwa frontalière de l'Afghanistan, a indiqué un officier du renseignement, cité par des agences de presse.

«Les échanges de tirs entre les deux parties ont duré plusieurs heures», a-t-il poursuivi, faisant état de «huit soldats tués» et de «neuf assaillants tués et sept autres blessés».

Dans une attaque séparée, «sept policiers ont été enlevés et emmenés vers une destination inconnue», a rapporté à la même source un haut-gradé de la police. «Des hommes armés ont encerclé un barrage de police dans la région de Bannu», également dans le Khyber-Pakhtunkhwa, «et saisi les armes des policiers», a-t-il ajouté.

Un second officier de police, Muhammad Zia ud-Din, a confirmé l'enlèvement des sept policiers.

France : nouvel accès de colère des paysans

Les agriculteurs français se sont une nouvelle fois mobilisés, lundi, moins d'un an après un mouvement de colère inédit dans les campagnes que la perspective d'un accord avec le Mercosur pourrait à nouveau embraser.

L'alliance syndicale FNSEA-JA majoritaire dans le secteur en France a lancé plus de 80 actions symboliques, prélude à un nouveau cycle de mobilisation. Les autorités ont recensé «une quarantaine d'actions» mobilisant 2.500 personnes, selon une source policière. Toute la journée de lundi, premier des deux jours du sommet du G20 au Brésil, ces organisations ont multiplié les symboles.

A Bordeaux (sud-ouest), plusieurs dizaines d'agriculteurs ont entassé et brûlé des ceps de vigne issus de l'arrachage de plusieurs milliers d'hectares dans cette région viticole confrontée à une surproduction.

Le président du Paraguay hospitalisé pour un malaise en marge du G20

Le président paraguayen Santiago Peña a été pris en charge à l'hôpital Samaritano de Botafogo en raison d'un «malaise survenu dans la soirée», a expliqué le centre de soins, ajoutant que le dirigeant de 46 ans devait passer des examens. «Le chef de l'Etat va bien et son état de santé actuel est stable», a poursuivi la même source dans un communiqué. Les autorités paraguayennes, qui ont confirmé son hospitalisation, ont fait état d'une «indisposition».

Le dirigeant paraguayen avait été conduit en ambulance à l'hôpital depuis le lieu de réunion du G20, selon plusieurs témoignages. D'après la presse brésilienne, il aurait ressenti une «douleur à la poitrine» et passé un électrocardiogramme ayant révélé des troubles cardiaques, ce qui aurait motivé son hospitalisation.

Un des Etats indiens en situation de quasi-guerre civile

Les incidents armés se sont multipliés ces derniers jours dans le petit Etat du Manipur, dans l'extrême nord-est de l'Inde, théâtre depuis un an et demi d'un conflit impliquant les milices de deux minorités ethniques et les forces de l'ordre. Cette brusque recrudescence des violences a contraint les autorités indiennes à rétablir un couvre-feu dans la capitale Imphal et à ordonner le déploiement de renforts de troupes paramilitaires.

Frontalier de la Birmanie, l'Etat du Manipur est le foyer de la communauté des Kuki, pour l'essentiel de religion chrétienne, qui représente 16% de ses quelque 3 millions d'habitants. Cette minorité essentiellement rurale est reconnue par la Constitution indienne comme une des «tribus» socio-économiquement désavantagées qui bénéficient de quotas d'emplois publics et à l'université.

Les Kuki s'opposent aux revendications d'une autre communauté ethnique, celle des Meitei largement hindoue et urbaine, qui exige de profiter des mêmes mesures de discrimination positive.

Un moustique venu d'Asie inquiète l'Afrique

Moustique urbain venu d'Asie, résistant aux insecticides, l'Anopheles stephensi est à l'origine d'une recrudescence des cas de paludisme en Afrique de l'Est, qui menace d'anéantir des décennies de progrès contre la maladie sur le continent.

Principal vecteur du paludisme dans les villes indiennes et iraniennes, l'espèce a été repérée pour la première fois en Afrique à Djibouti en 2012. Ce petit pays de la Corne de l'Afrique, qui avait alors quasiment éradiqué la maladie (27 cas cette année-là), a alors vu le nombre de cas repartir à la hausse, pour atteindre plus de 70.000 en 2020.

Ce moustique, qui se reproduit dans des réservoirs d'eau urbains, les gouttières et les engins de climatisation, est très résistant aux insecticides et pique plus tôt dans la soirée que d'autres espèces, venant remettre en cause le rôle des moustiquaires, outil le plus efficace jusqu'à présent contre la maladie.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'INCENDIE EST DANS LES CŒURS

Lever de rideau sur une scène théâtrale, les représentants des États du G20 réunis à Rio ont pris la photo traditionnelle d'une particulière famille désunie. Rien n'a changé dans le scénario pour des acteurs politiques qui sont conscients de la duperie du faire-valoir sous les projecteurs pour que le «faire avec» se répète.

Les mises en scène se poursuivent et le synopsis reste le même.

Finalement le monde est un curieux théâtre. Les spectateurs décomptés en milliards seront éternellement résignés et astreints à deux choix. Applaudir des mains et des pieds ou jeter des œufs pourris à la face d'artistes politiques élus ou désignés pour les confrontations des palabres. Il serait écrit que la vulnérabilité des êtres est un apanage indécrottable que les grandes inventions humaines et l'avancée du progrès ne sont que l'atténuation d'une damnation gravée pour l'éternité.

Tout le monde s'accorde sur la permanence des dérangements, des soucis, des méfaits qui perturbent et incrustent les peines. Certains prétendent à tort ou à raison, selon les fois et les croyances, que sans les drames et sans les catastrophes, la vie n'a aucun sens. Les peuples en grande souffrance, eux au contraire dans leur malheur ont une juste dictée sur le bonheur. Le G20, comme tous les grands rassemblements, tait son incapacité devant les crues des fleuves et les pluies des bombes. Chacun tire la couverture sur ses jambes. Ceux qui en sont démunis s'appliquent dans le recours à la manche.

Jamais les génocides n'ont été aussi présents qu'au cours de ces derniers siècles à croire qu'ils seraient un attribut gravé dans les proximités des peuples pour que les messies et les prophètes continuent de se retourner dans leurs tombes.

Alors on poursuit les débats sur la météo et sur un réchauffement climatique alors que l'incendie est dans les cœurs et que les brûlures des feux sont dans les esprits.